



À LA DÉCOUVERTE DES VILLES ET VILLAGES

Vous êtes le chef de la police de Pernes-les-Fontaines et devez démasquer le coupable qui veut polluer la Durance.

INTRIGUEDANSLAVILLE.FR



N°3947 & 3948

l'echo

du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse

depuis 1839

29 décembre 2020 et 5 janvier 2021

ACTUALITÉ

Pages 2 à 5

Isle-sur-la-Sorgue

Des chiens-guides pour les enfants non-voyants



POLITIQUE & TERRITOIRE

Pages 6 & 7

Provence

Un champignon pour sauver la lavande



ÉCONOMIE

Pages 8 & 9

Extr'Halles

Les Halles s'inventent aussi extramuros



JURIDIQUE

Pages 12 à 15

Annonces légales et Appels d'offres



Petites villes de demain - Pages 10 & 11

Revitalisation de 13 communes Vauclusiennes



© Adobe-stock-venimo

EXPERTISE COMPTABLE • CONSEIL • FISCAL • SOCIAL • FORMATION • AUDIT



ÉVOLUER
pour s'adapter
aux métamorphoses actuelles

www.axiomeassocies.fr



Associés pour votre réussite

AXIOME PROVENCE

130, rue de l'Aulanière . ZI Courtine Chaternay
84000 AVIGNON
Tél. : 04 90 85 38 11
axiomeprovence@axiomeassocies.fr

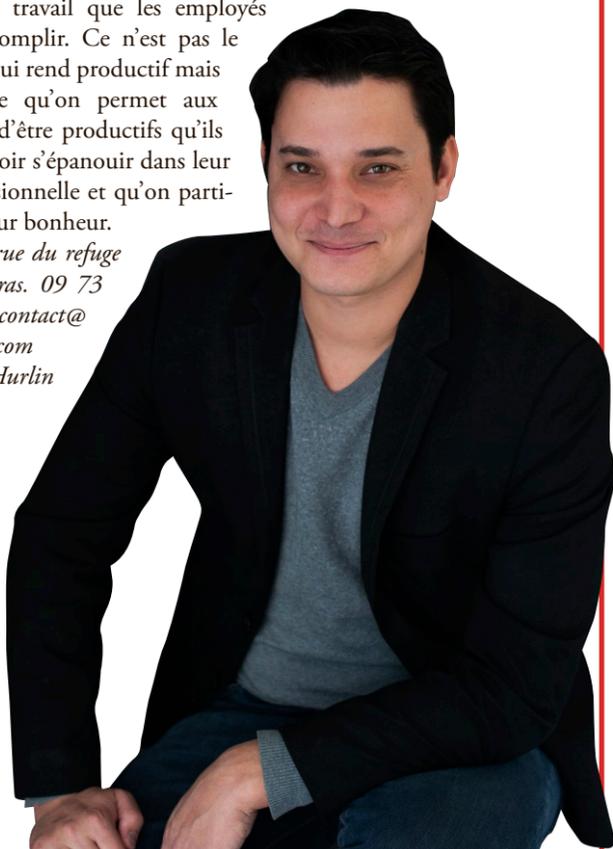
DÉCRYPTAGE

Matthieu Petit, 36 ans, est à la tête d'Eose, entreprise de conseil en santé et sécurité au travail. La structure travaille sur la prévention des troubles musculo-squelettiques, les risques psychosociaux, la qualité de vie au travail et met au point des formations de pratiques et des techniques de management.

« *La performance est aussi un investissement social* »

«Alors que je poursuivais des études d'ostéopathe j'ai, en même temps, fait un master 2 d'ergonomie et de gestion des risques professionnels. Je pense avoir emprunté cette voix parce que je cumulais, depuis mes 17 ans, les petits boulots : manutentionnaire, conducteur machine, magasinier d'usine, restauration... Ces expériences professionnelles, mes contacts avec les autres salariés m'ont fait prendre conscience qu'il y avait un lien très fort entre l'activité professionnelle, les douleurs physiques ressenties et le métier d'ostéopathe que j'apprenais. J'ai ainsi travaillé en médecine du travail, enseigné l'ostéopathie et mené des missions dans les entreprises sur la santé et la sécurité, la prévention des troubles musculo-squelettiques, les risques psychosociaux et la qualité de la vie au travail. L'intérêt d'un employeur est de mettre en place de bonnes conditions de travail, car ainsi, les employés ont les moyens de travailler plus rapidement, plus qualitativement et peuvent y prendre du plaisir en ayant des temps de co-construction et de partage. C'est un peu comme une vie de famille où règne une bonne ambiance générant plus d'activités et d'entraide. Egalement, les employés, aujourd'hui, sont plus regardants sur leurs conditions de travail et de qualité de vie. Ils ont acquis une perception du travail. Nous savons autant travailler avec les toutes petites entreprises locales (moins de 5 salariés) qu'avec les grands comptes pourvus d'implantations mondiales. Nous intervenons sur toute la France, même si nous sommes basés dans le Sud-Est où nous réalisons entre 60 et 70% de notre chiffre d'affaires. Nous réfléchissons à une offre qui permettrait d'externaliser la fonction de la sécurité dans les entreprises. Cette offre va dans le même sens que le DRH (Directeur des ressources humaines) et le directeur commercial externalisés qui travaillent à temps partagé pour plusieurs structures. Cette personne gérerait l'ensemble des tâches relevant de la sécurité dans et pour plusieurs entités. Cela permet d'apporter les compétences techniques et opérationnelles aux employeurs ainsi que de la sérénité. La qualité de vie au travail est une démarche de fond, de gestion de projet et d'entreprise. C'est parce que le chef d'entreprise et son équipe vont faire en sorte de développer la qualité de vie au travail que les employés vont s'accomplir. Ce n'est pas le bonheur qui rend productif mais c'est parce qu'on permet aux employés d'être productifs qu'ils vont pouvoir s'épanouir dans leur vie professionnelle et qu'on participera à leur bonheur.

Eose, 68, rue du refuge
à Carpentras. 09 73
61 01 40 contact@
eosefrance.com
Mireille Hurlin



Isle-sur-la-Sorgue

Une collecte à vélo pour encourager le tri

En ce début d'année, la Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse vient de lancer une collecte à vélo de sacs jaunes et de cartons en porte à porte dans le centre-ville de L'Isle-sur-Sorgue. Cette collecte d'un nouveau genre a notamment pour objectif d'augmenter la quantité et la qualité du tri des emballages recyclables et des cartons. Contrairement au camion-benne, le

vélo a l'avantage de pouvoir couvrir les rues adjacentes aux rues principales, permettant ainsi de proposer une collecte en porte à porte des habitants et commerçants pour les inciter à trier. Sont concernés les particuliers avec une collecte de sacs jaunes le mardi soir à partir de 18h ainsi que les professionnels avec une collecte le mardi à partir de 18h et une collecte des cartons les mercredis et vendredis à partir de 18h égale-

ment. L'agglo a annoncé mener une campagne de communication auprès des habitants et des commerçants du centre-ville en janvier prochain tandis que des agents de l'association CPIE84 (Centre permanent d'initiation à l'environnement) iront frapper à toutes les portes des habitants pour expliquer et accompagner ce changement de mode de collecte. Pour plus d'informations : 04 90 85 51 15.

Carpentras

Calligraphie contemporaine

Voies d'encre, exposition ayant pour thème la calligraphie contemporaine rassemble cinq artistes : Isabelle Baticle, Virginie Cadart-Travadel, Christine Dabadie-Fabreguettes, Sybille Friedel et Noëlle Samé pratiquant l'art de l'unique trait du pinceau. Elle met en lumière la diversité des démarches

de création que peut susciter aujourd'hui cet art singulier, un art du geste qui engage l'être tout entier, en résonance avec l'univers vivant. Le propos de l'exposition est de montrer comment les artistes formées à la calligraphie chinoise, après de nombreuses années de pratique, laissent libre cours au geste, au souffle, au corps dans l'en-

semble de leur création artistique. Les artistes accueilleront le public à partir de mardi 12 janvier à 9h pour une visite guidée privée à la Chapelle du Collège. Voies d'encre, Calligraphie contemporaine du 12 janvier au 18 février 2021 à la Chapelle du Collège et à la Bibliothèque-Musée Inguimbertaine à Carpentras.

Distinction

La légion d'honneur pour le préfet de Vaucluse

Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur. Agé de 46 ans, ce dernier a été distingué pour ses 20 ans de services sur le contingent du ministère de l'Intérieur.

Préfet de Vaucluse depuis juin 2018, Bertrand Gaume avait alors succédé au très controversé Jean-Christophe Moraud qui ne sera resté que 9 mois à la tête des services de l'Etat dans le

département. Juste le temps nécessaire de faire la quasi-unanimité des élus locaux contre lui. Tout l'inverse du nouveau préfet qui, lui, aura réussi à réconcilier bon nombre de maires vauclusiens avec l'Etat.

Originaire de Vichy dans l'Allier, ce père de deux enfants, avait été précédemment préfet de Corrèze à partir d'août 2015. Bertrand Gaume a aussi été auparavant directeur de cabinet de Najat Vallaud-Belka-

cem, ministre de l'éducation nationale, directeur de cabinet de Benoit Hamon ministre délégué auprès du ministre de l'économie. Cet Enarque de la promotion Copernic a aussi été sous-préfet et directeur de cabinet des préfets du Doubs et de la Gironde. Il est diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon et titulaire d'un DESS (Diplôme d'études supérieures spécialisées) politiques publiques locales.

LUBERON MONTS DE VAUCLUSE

1,3 tonne de jouets

La communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) a récolté 1,3 tonne de jouets à l'occasion de la 11^e édition de l'initiative 'Laisse Parler Ton Cœur'. Cette collecte solidaire de jouets d'occasion, qui s'est tenue dans 5 écoles de Cavaillon, le lycée Dumas de Cavaillon, les écoles de Lauris, Lourmarin et Puget ainsi que la mairie de Robion, a eu lieu dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets du 21 au 29 novembre dernier.

Pour cette collecte de jouets d'occasion, tous les jouets étaient acceptés : électriques et électroniques, en bois, poupées, puzzles, peluches, déguisements pour tous les âges. Destinés à des enfants de familles dans la précarité, l'ensemble de la collecte a été confié à Emmaüs Cabriès

pour une redistribution auprès des familles concernées. A l'initiative d'Ecosystem, l'éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des équipements électriques en France, l'opération 'Laisse Parler Ton Cœur' mobilise chaque année des centaines de collectivités et citoyens donateurs. L'an dernier, 1 700 hottes de jouets d'occasion ont été ainsi collectées en France. La seconde vie de ces jouets permet également de soutenir l'activité de réemploi des structures caritatives et de l'économie sociale et solidaire, partenaires de l'opération.



Isle-sur-la-Sorgue

Fondation Gaillanne : des chiens-guides pour les enfants malvoyants



Depuis 2008 la Fondation Frédéric Gaillanne éduque des chiens dans son école de l'Isle-sur-la-Sorgue afin de les offrir à des enfants aveugles.

Frédéric Gaillanne, ancien directeur d'une galerie rue des Teinturiers à Avignon et créateur du 'Parcours des Arts' a perdu la vision à la suite d'un accident de la route. En 2003, à l'occasion de l'accrochage de l'exposition 'La France vue du ciel' de Yann Arthus-Bertrand au Cloître Saint-Louis, il apprend qu'il faut avoir 18 ans, quand on est aveugle, pour bénéficier de l'assistance d'un chien-guide. « C'était d'une totale injustice de priver les enfants de ce compagnon à quatre pattes, du coup j'ai imaginé un truc ».

Son idée : « Créer sur un terrain de 7 000m² qui appartient à ma famille, à l'Isle-sur-la-Sorgue, un bâtiment qui héberge les enfants mal voyants, le chenil, le personnel et un parcours des sens dédié à l'environnement urbain (avec bruits

de la rue, klaxons, cris, moteurs, coups de frein...) pour sensibiliser les chiots dès leur plus jeune âge. »

■ Reconnue d'utilité publique depuis 2014

Constituée en 2008, la Fondation Frédéric Gaillanne, reconnue d'utilité publique depuis 2014, s'est inspirée de ce qui se pratique depuis longtemps au Canada. Confier des bébés-chiens à une famille d'accueil, puis les éduquer pendant 6 à 8 mois à l'école de l'Isle-sur-la-Sorgue, avant de les offrir gratuitement aux enfants à partir de 12 ans.

Ce sont des 'Saint-Pierre' qui sont dressés, croisement de Labrador et de Bouvier bernois. Leurs qualités coïncident aux besoins d'autonomie des enfants aveugles, handicapés physiques voire autistes : douceur, docilité, écoute, concentration.

« Ils sont particulièrement affectueux et ont des relations carrément fusionnelles avec les petits, en somme ce sont de vraies peluches vivantes, ces petites boules de poils » confie Frédéric Gaillanne. A l'âge de 10 ans les chiens-guides, qui ont constitué un binôme hors-norme avec l'adolescent handicapé, partent

à la retraite. Soit ils restent dans la famille d'accueil qui les a vus grandir pendant un an, soit avec celle de l'adolescent qu'il a accompagné nuit et jour pendant une décennie.

■ Première école d'Europe

Avec la crise sanitaire, les dons ont considérablement ralenti pour cette école qui est la 1^{re} d'Europe et ne

bénéficie d'aucune subvention publique alors qu'elle a besoin de 25 000€ pour former un seul chien guide. En 2021, elle offrira son 100^e chien. La majorité des receveurs sont des petits français, mais elle en a aussi offert à des petits Belges, Italiens, Espagnols et Portugais.

Andrée Brunetti

« En 2021, l'association offrira son 100^e chien-guide »

Si vous voulez aider la Fondation Frédéric Gaillanne, qui a absolument besoin de dons, mais aussi les familles d'accueil des bébés-chiens, pour réaliser le rêve de ces enfants handicapés, voici les coordonnées : contact@fondationfg.org - 04 90 85 11 05 - 105 Chemin de la Tour de Sabran - 84 800 Isle-sur-la-Sorgue. <https://www.fondationfg.org/>

Grand Avignon

■ Exonération pour les restaurateurs

Afin de soutenir les restaurateurs dans cette crise en leur permettant d'alléger leurs charges et préserver leur trésorerie, le Conseil communal du Grand Avignon du 14 décembre a voté, à titre exceptionnel, l'exonération complète de la redevance 2020 pour les restaurateurs vaclusiens du Grand Avignon. D'un montant de 89 013 €, cette exonération concerne 115 établissements. Côté Gard, le Smictom Rhône-Garrigues, syndicat en charge de la collecte et du traitement des déchets, a déjà initié cette exonération pour les restaurateurs gardois du Grand Avignon.

Villeneuve-lès-Avignon

■ Un nouveau boulanger pour la Maison Bronzini

Antoine Legrand, artisan boulanger installé à Villeneuve-lès-Avignon depuis plus de 6 ans, et Philippe Bronzini s'associent pour proposer aux clients de l'établissement situé à deux pas de la Chartreuse un pain fabriqué traditionnellement avec des farines au levain naturel. Quant aux pâtisseries, elles sont toujours élaborées par les Chefs pâtisseries de la Maison Bronzini.

Maison Bronzini, 72 Bis, rue de la République. Villeneuve-lès-Avignon. Ouvert 7j/7 de 8h à 19h du lundi au samedi et de 8h à 12h30 le dimanche. www.maisonbronzini.com

CPME 84

■ Les aides à l'embauche

La CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises), en partenariat avec Pôle emploi, propose un Webinaire sur 'Les aides à l'embauche'. Cette visioconférence évoquera les mesures d'aide à l'embauche, comment les mobiliser, en bénéficier et ouvrira le dialogue avec des interlocuteurs experts de la question.

Webinaire. Les aides à l'embauche. Jeudi 14 janvier de 8h30 à 9h30. 04 90 14 90 90. contact@cpme84.org et www.cpme84.com



*Dans l'édition et l'imprimerie, l'ours est un texte encadré, reprenant les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur, et le nom des collaborateurs ayant participé à la réalisation de l'imprimé. Au XIX^e siècle, l'ours était le surnom donné au patron d'une imprimerie. Ce dernier, juridiquement responsable de ce qu'il publiait, était tenu de mentionner son nom et son adresse sur les livres et les journaux. Par extension, l'ours désigne aujourd'hui l'endroit où, dans une publication, sont répertoriés les noms et fonctions des collaborateurs (rédaction, services commerciaux et administratifs) avec, toujours, celui de l'imprimeur, et bien évidemment celui, obligatoire, du directeur de la publication.

l'echo du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Propriétaire : SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Philippe Chevalier - philippe.chevalier@pa84.com
Rédacteur en chef : Laurent Garcia - redac@pa84.com
Rédactrice en chef adjointe : Mireille Hurlin - mireille.hurlin@pa84.com
Ont collaboré à ce numéro : Michèle Périn, Nicolas François, Andrée Brunetti
Service annonces légales & appels d'offres : Nicole Sokol - al@pa84.com
Service administratif & comptabilité : Martine Bailly - gestion@pa84.com
Directeur développement & relations commerciales : David Pellet david.pellet@pa84.com
Correctrice : Nadège Cordier
Dépôt légal à parution 1^{er} trimestre 2021/N°3947 & 3948
Commission paritaire n° 1120 C 79642
ISSN 2118-7983

L'Echo du Mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse

42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon Cedex 1
T:0490165400-Fax:0490165401-www.echodumardi.com

Reproduction interdite sans accord de l'éditeur

Imprimé par Imprimerie La Provence
248, avenue Roger Salengro - 13015 Marseille

Edité par SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE

Maquette et mise en page : Devisocom

Conception et réalisation graphique : Saluces

"Pour certifié conforme"
le Directeur Philippe Chevalier



PEFC 10-32-2813

Cavaillon

■ Collecte de sapins de Noël

Pour la troisième année consécutive, la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) renouvelle son opération de collecte de sapins de Noël. Pour cela, 8 points de collecte accessibles à tous sont spécialement mis à disposition jusqu'au 31 janvier 2021. Les sapins déposés seront récupérés par le service idoine et acheminés vers la déchetterie 'Mon Espace Vert Cavaillon' où ils seront broyés pour être ensuite valorisés. A noter qu'il sera également possible de déposer les arbres directement dans les deux déchetteries vertes du territoire, Cavaillon et Vaugines, à compter du 2 janvier 2021, muni de sa carte de déchetterie.

<http://www.luberonmontsdevaucluse.fr/>

Covid-19

■ Se faire dépister près de chez soi
Les professionnels de santé en Vaucluse ont recensé dans un document tous les lieux de dépistage rapide de la Covid-19 dans les villes et villages du département.

Une liste à consulter sur <https://www.echodumardi.com/actualite/covid-19-ou-faire-un-test-de-depistage-rapide-pres-de-chez-soi>

Apt

■ 900 paniers gourmands pour les seniors

Pour les fêtes, la commune d'Apt a fait appel à La Poste pour distribuer des paniers gourmands à près de 900 sénior de la ville. Préparés par le CCAS (Centre communal d'action sociale) ces colis de Noël étaient composés d'une bouteille de vin blanc local, d'un caviar d'aubergine, d'un pot de confiture, d'un sachet de fruits confits, d'une boîte de biscuits, d'un pain d'épices et d'un masque. Pour mener à bien cette mission, les facteurs d'Apt ont été sollicités et La Poste d'Apt a spécialement recruté 2 personnes en renfort.

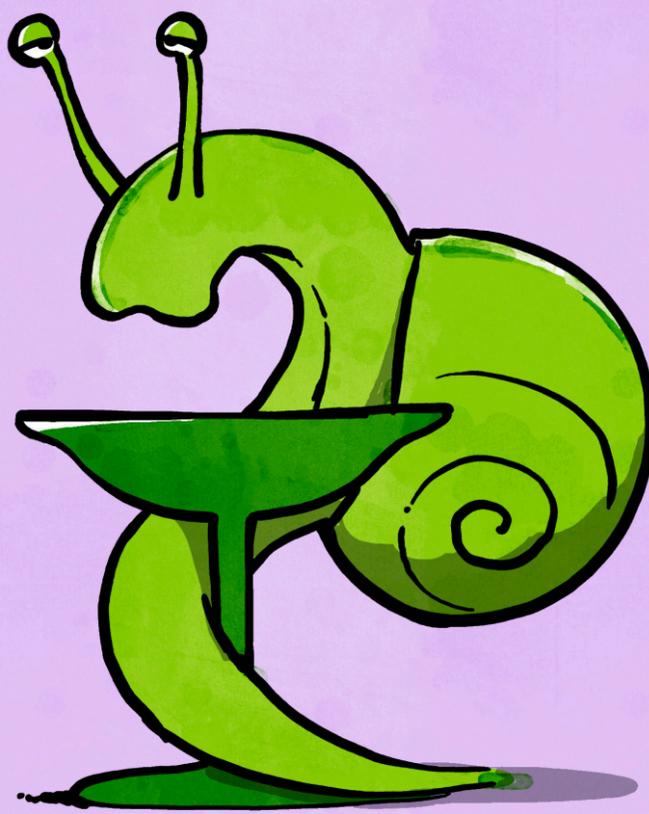
Eau

■ Suez pour Gigondas et Malaucène

Suez est depuis le 1^{er} janvier 2021 l'exploitant du service de l'eau potable des communes de Gigondas et Malaucène dans le cadre d'un contrat de délégation de service public visant à garantir une eau de qualité 24h/24. Ce changement survient après l'entrée, en 2020, de ces 2 communes au sein du Syndicat Rhône Ventoux regroupant désormais 37 communes. Un territoire représentant près d'un quart du Vaucluse, soit près de 190 000 habitants. Pour les usagers, la première facture Suez sera adressée dans le courant du 2^e trimestre pour Gigondas et au mois de juillet pour Malaucène.



LA VACCINATION DÉMARRE EN FRANCE !



WINGZ

Reporters sans frontières 50 journalistes tués en 2020

En 2020, 50 journalistes ont été tués dont plus des deux-tiers dans des pays en paix. C'est le triste constat de Reporters sans frontières. Aujourd'hui, 387 journalistes sont détenus, 54 sont otages et 4 ont disparu. Plus inquiétant ? En 2016, 58% des journalistes assassinés l'avaient été dans des pays en guerre ; cette année cela ne concerne que 32%. Ce qui signifie que 68% des meurtres de journalistes en 2020 ont eu lieu dans des pays dits «en paix», avec toujours en tête le Mexique (8 assassinats), l'Inde (4), le Pakistan (4), les Philippines (3) et le Honduras (3). Autre constat perturbant : sur les 50 journalistes tués en 2020, 84 % ont été sciemment visés et délibérément éliminés, contre 63 % en 2019. Certains l'ont été dans des conditions particulièrement barbares. «Ce sont des journalistes d'investigation qui travaillent notamment sur les questions de corruption ou environnementales» précise Pauline Adés-



SOUTENONS CEUX QUI RISQUENT CHAQUE JOUR
LEUR VIE POUR NOUS INFORMER.

Mével, pour qui «ces journalistes sont visés pour avoir fait état d'informations qui dérangent, qui sont cruciales pour le public, surtout en année de crise pandémique, et donc c'est très important car cela montre que notre droit à l'information est entravé avec

ces disparitions.» C'est notamment le cas concernant la Covid-19. RSF a recensé une multiplication par quatre du nombre d'interpellations au début de la propagation du virus sur la planète. Quatorze journalistes, arrêtés dans le cadre de leur couver-

ture de la pandémie, sont toujours sous les verrous. Au total, 387 journalistes sont actuellement emprisonnés à travers le monde pour avoir exercé leur métier d'information, un nombre historiquement haut.

Source : [Franceinter.fr](http://franceinter.fr)

Sécurité

La ville d'Avignon remercie ses sentinelles

Claude Nahoum, 1^{er} adjoint au maire d'Avignon délégué à la ville éducative, culturelle et solidaire vient de remettre des paniers garnis de Noël aux soldats de l'opération 'Sentinelle' déployée dans la cité des papes durant la période des fêtes de fin d'année 2020. En tout, une vingtaine de colis ont été ainsi offerts aux militaires du 8^e RPIMA (Régiment de parachutistes d'infanterie de marine) de Castres qui patrouillent dans les rues d'Avignon depuis des semaines maintenant.

■ Soutien aux militaires

« C'est avec un grand enthousiasme que Cécile Helle, maire d'Avignon et son conseil municipal ont décidé en ces fêtes de fin d'année d'apporter tout leur soutien aux militaires engagés dans les opérations, qu'elles soient 'extérieures' ou 'intérieures' comme Sentinelle », explique Claude Nahoum. « Cette démarche illustre l'attachement et les remerciements de la Ville d'Avignon au travail effectué, aussi bien en période estivale que durant les fêtes de fin d'année, par les militaires de Senti-



nelle », poursuit le 1^{er} adjoint. Ces colis de Noël, comprenant notamment du foie gras, du champagne et autres douceurs, ont été remis au sein de l'hôtel de ville en présence de Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse.

■ Opération lancée depuis 2015
Opérationnelle depuis le 12 janvier

2015 suite aux attentats de Charlie Hebdo, l'opération Sentinelle, décidée par le président de la République François Hollande, est chargée depuis de protéger les lieux particulièrement exposés au risque terroriste (lieux touristiques, aéroports, gares, sites religieux...). Le dispositif mobilise plus de 10 000 soldats

(dont 3 000 en réserve) engagés sur l'ensemble du territoire national. Bien qu'épaulant parfois policiers et gendarmes ces militaires ne sont pas amenés à mener des missions de maintien de l'ordre. Depuis son déploiement Sentinelle a également constamment évolué afin d'être plus flexible, plus réactif et moins

prévisible. A noter, que les soldats participant à l'opération Sentinelle bénéficient d'une indemnité de sujétion spéciale d'alerte opérationnelle (AOPER) d'un montant de 150 € pour un déploiement de 30 jours et plus de 200 € pour six semaines. Une prime qui a été doublée en 2016.

L.G.



LE MAGAZINE DE VOTRE RÉGION

VENTOUX

MAGAZINE

★ OFFRE SPÉCIALE NOËL

Pour tout abonnement avant le 15 décembre, Ventoux Magazine vous offre un ancien numéro de votre choix*

★ Abonnement 1 an - 4 numéros : 19 €

★ Abonnement 2 ans - 8 numéros : 36 €

Envoyez vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale) et votre règlement à :

★ VENTOUX MAGAZINE / Vaucluse Media
13, avenue Jules Ferry - 84110 Vaison-la-Romaine

*consultez toutes les Unes de Ventoux Magazine sur www.ventoux-magazine.com

Consultez et commandez ou

TÉLÉCHARGEZ (3,50 € par magazine)
nos anciens numéros sur :

WWW.VENTOUX-MAGAZINE.COM



N°44



N°45

Maz Travaux an

■ Modernisation de la Poste de Montfavet

Le bureau de Poste de Montfavet vient de faire l'objet de travaux de modernisation. Le site, rouvert depuis lundi 4 décembre, a bénéficié d'une transformation de son espace avec notamment la création d'un nouveau local pour les instances. Ces travaux représentent un investissement de 6 314 € pour la Direction Régionale Provence du réseau La Poste.

Cavaillon

■ Un grand 'lifting' pour la route de Lagnes

La commune de Cavaillon projette de réaménager la route de Lagnes. Cette voie est, en effet, la dernière grande entrée de ville qui n'a pas encore fait l'objet de grands travaux d'aménagement. Si les contours définitifs du projet restent à déterminer, la Ville annonce déjà que ce chantier, d'un montant prévisionnel de 900 000€, comprendra notamment la création d'espaces verts et réservera une place plus importante aux vélos, nombreux à utiliser cette artère. Autre critère intégré dans ce projet par la cité cavare : réduire la vitesse en entrée d'agglomération. L'ensemble devrait être opérationnel en 2022.

Grand Avignon

Eau : changement de prestataire pour 7 communes de l'agglomération

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le service de l'eau change de main dans 7 communes du Grand Avignon : Jonquerettes, Morières-lès-Avignon, Les Angles, Pujaut, Sauveterre, Roquemaure et Villeneuve-lez-Avignon. L'exploitation du service de l'eau potable sera opérée pour les 10 ans à venir par la société 'Eau du Grand Avignon' (filiale de Suez) tandis que l'exploitation du service assainissement sera à la charge de 'Grand Avignon assainissement' (Veolia).

Ce changement de prestataire résulte du souhait de la communauté d'agglomération « d'harmoniser progressivement la gestion de l'eau et de l'assainissement entre les communes afin de parvenir progressivement à un mode de gestion unique sur le territoire. » Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019 pour la ville d'Avignon, le nouveau contrat prendra effet le 1^{er} janvier prochain pour les communes de Jonquerettes, Morières-lès-Avignon, Les Angles, Pujaut, Sauveterre, Roquemaure et Villeneuve-lez-Avignon pour le service de l'eau potable.

■ 132 000 habitants concernés

Une mise en place progressive sera faite entre l'ancien opérateur (la Saur) et 'Eau Grand Avignon'. 132 000 habitants sont concernés. Le nouveau contrat prévoit deux factures annuelles. L'utilisateur recevra de la part de Saur un message de fin de contrat avec une facture de clôture. Puis il se verra adresser dans le courant du 1^{er} semestre 2021, une 1^{ère} facture Eau Grand Avignon. La facture du second semestre arrivera, quant à elle, entre septembre et novembre 2021. A noter que le Règlement Général de Service sera consultable dès début janvier sur le

site www.eaugrandavignon.fr.

Dans les autres communes, la gestion est toujours assurée par des syndicats mixtes : Syndicat des eaux du Plateau de Signargues (Rocheport-du-Gard et Saze), Syndicat Rhône Ventoux (Entraigues-sur-la-Sorgue, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon et Vedène), Syndicat des Eaux Durance-Ventoux (Caumont-sur-Durance et Velleron).

■ Assainissement collectif

Quant à l'assainissement collectif, le contrat est également entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021 pour Vedène, Entraigues-sur-la-Sorgue, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Le

Pontet, Caumont, Velleron, Jonquerettes, Morières-lès-Avignon, Les Angles, Villeneuve lez Avignon, Pujaut, Roquemaure, Rocheport-du-Gard et Saze, et au 1^{er} octobre 2022 pour Sauveterre.



© Adobe-stock - ALF photo

À NOS ABONNÉS

De 1839 au XXI^e siècle

Chers lectrice et lecteur,

Notre journal a vécu depuis 1839 différentes époques en s'adaptant chaque fois aux révolutions technologiques, économiques et culturelles.

Aujourd'hui, vous êtes deux fois plus nombreux à nous lire sur le net plutôt que sur le papier et demain... Beaucoup plus encore. La révolution numérique nous a rattrapés, elle n'est plus l'avenir de notre presse mais tout simplement sa condition d'existence.

C'est la raison pour laquelle, et puisque nous avons le devoir de prolonger cette formidable épopée, nous publierons, dès le début de l'année prochaine, notre journal uniquement sur le net, en accès libre. Également, nos deux éditions numérique (www.echodumardi.com) et papier ('Le Vaucluse en Chiffres') seront complétées par un nouveau magazine qui paraîtra, dans un premier temps, trois fois au cours de l'année 2021.

Ainsi, nous vous proposons soit de vous rembourser la partie de l'abonnement qui n'a pas été utilisée soit de la transformer en abonnement magazines. Nous sommes à votre disposition pour satisfaire votre choix (04 90 16 54 08). Souhaitant que vous nous accompagniez dans cette nouvelle époque, merci de votre fidélité.

Bien cordialement,

Philippe Chevalier
Directeur de publication

Tout savoir
plus simplement



www.echodumardi.com

Provence

Un champignon pour sauver la lavande



© AOC Luberon D. Bouscatle

La lavande (*Lavandula angustifolia*) et le lavandin (*Lavandula hybrida*), plantes emblématiques de la Provence, sont aujourd'hui menacés. En cause, notamment, le phytoplasme du Stolbur, transmis par la cicadelle *Hyalesthes obsoletus*, insecte vecteur, qui crée des dégâts accentués par les sécheresses à répétition.

Face à cette situation, des alternatives voient le jour. C'est le cas du projet Mycolav via la mycorhization contrôlée (association symbiotique d'un champignon et d'une racine de plante supérieure). Le principe ? Inoculer au système racinaire des plantes, des

de la filière lavandicole de Provence un important acteur économique. La France est, ainsi, le premier producteur mondial de lavandin (80% de la production mondiale) et le deuxième producteur mondial de lavande après la Bulgarie. Ces cultures représentent, dans le Sud de

« Depuis plus de 10 ans, le cours mondial de la lavande s'envole. »

souches indigènes de champignons microscopiques, grands acteurs de la fertilité des sols, appelés Champignons mycorhiziens arbusculaires (CMA). L'étude s'est donc poursuivie par la préparation d'un inoculum de CMA indigènes obtenu à partir de racines de plantes saines et utilisé sur des plants cultivés en pot et en plein champ. Les effets bénéfiques de l'inoculum sur la croissance, la nutrition et la résistance de ces 2 espèces végétales, lavande et lavandin, face au dépérissement lié au phytoplasme, en cours d'étude, semblent prometteurs.

■ Un enjeu économique et touristique

Le dépérissement représente un enjeu majeur pour toute la filière. En effet, apiculture, parfumerie, cosmétique mais également attractivité touristique et culturelle, ont fait

la France, plus de 20 000 hectares et 9 000 emplois directs. Depuis plus de 10 ans, le cours mondial de la lavande s'envole. Production française en baisse, demande en hausse, les prix ont été multipliés par trois : de 30 à 90€ en moyenne le kilo. En plus de cinq ans la Bulgarie a multiplié par trois sa production et est devenue le premier producteur mondial, juste devant la France.

■ Résilience des agrosystèmes

Le projet Mycolav vise à trouver des solutions durables pour la culture de la lavande (*Lavandula angustifolia*) et du lavandin (*Lavandula hybrida*). La stratégie de recherche retenue est basée sur l'utilisation de techniques d'ingénierie écologiques comme la mycorhization contrôlée, bénéfique au développement d'une agriculture moins polluante pour l'environnement et dont les produits sont

exempts de résidus chimiques. Ces recherches favorisent le développement de pratiques culturales susceptibles et garantissent la capacité de résilience d'agrosystèmes dans un contexte de sécheresse et, au-delà, du changement climatique global.

■ Financement et chercheurs impliqués

Mycolav met en présence l'Université Européenne des Saveurs et des Senteurs (UESS), qui pilote l'animation scientifique et territoriale du projet, le Centre Régionalisé Interprofessionnel d'Expérimentation en Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (CRIEPPAM), qui assure la production des variétés de lavandes/intolérants, produites sous forme de boutures racinées, et réalise les essais aux champs. Le Laboratoire d'Ecologie Alpine (Leca), en charge de l'identification des espèces de champignons mycorhiziens, et la startup Mycophyto, chargée de la production des inocula spécifiques à base de mycorhizes indigènes et qui conduit les processus d'inoculation des plants et réalise la conduite et le suivi des mesures d'impact sur les plants mycorhizés. Le projet bénéficie du soutien de l'Union européenne (Fonds européen agricole pour le développement rural – Programme de Développement Rural Régional 2014-2020 et du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Coût total : 206 764,78 €. Contribution Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) : 132 329,46 €.

Mireille Hurlin

Avignon

■ La maire d'Avignon met fin aux fonctions de son DGS

A l'occasion du dernier conseil municipal de la ville d'Avignon, Cécile Helle, maire de la cité des papes, a annoncé la « fin du détachement dans l'emploi fonctionnel du directeur général des services. » Une formule polie pour expliquer le 'remerciement' de Fabrice Martinez à la tête des services de la Ville. Ce dernier était en poste depuis 2015 où il avait succédé à Jean-Louis Cros, dont Cécile Helle avait mis fin aux fonctions en juillet 2014. Fabrice Martinez avait été auparavant directeur général adjoint de la ville de Pantin, près de Paris. De 2008 à 2011, il a aussi également occupé le poste de DGS à Noisy-le-Sec. En Vaucluse, ce dernier a aussi été directeur général adjoint, de 2000 à 2004, au sein du bailleur social Mistral Habitat devenu maintenant Vallis Habitat. Le futur ex-patron de l'administratif municipal avignonnais quittera ses fonctions à compter du 1^{er} mars prochain.

Carpentras

■ Opération Cœur de ville

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain Action cœur de ville (Opah-Ru) permet de poursuivre la requalification des îlots dégradés, la lutte contre l'habitat indigne, la réduction de la vacance ainsi que la rénovation énergétique de 119 logements de Carpentras. L'opération, qui se déroulera sur cinq ans, intervient plus particulièrement dans les quartiers du centre ancien, du faubourg et de la gare. L'opération peut aussi intervenir sur des copropriétés dégradées, le remembrement du centre ancien et promeut des mesures incitatives en direction des primo-accédants. Les propriétaires bailleurs et occupants peuvent se renseigner auprès de Soliha 84 (Solidaires pour l'habitat Vaucluse, ingénierie de l'aménagement rural) au 04 90 23 12 12. Les permanences ont lieu les 1^{er}, 2^e et 3^e jeudis du mois et le 4^e mercredi après-midi à la Maison du citoyen et de la vie associative, 35, rue du Collège à Carpentras.

CCPRO

■ 7M€ pour la rénovation de 2 stations d'épuration

La Communauté de communes du Pays réuni d'Orange à qui incombe la compétence 'Eau et assainissement' va réhabiliter les stations d'épuration de Caderousse et de Jonquières. La station de Caderousse mise en service il y a 45 ans et d'une capacité de 1 800 EH (équivalent-habitant) nécessite d'anticiper de futurs raccordements. Egalement, la station d'épuration de Jonquières mise en service il y a 31 ans et d'une capacité équivalents-habitants de 5 483 souffre d'une fissure de Génie civil apparue en 2018. Un investissement de près de 7M€ va donc être engagé, dès cette année, pour la rénovation des deux stations d'épuration. Une partie du financement se fera par l'Agence de l'eau et le Plan de relance.

Mazan

■ Election du conseil municipal des enfants

Le 15 décembre dernier à l'école primaire la Condamine s'est tenue l'élection du conseil municipal des enfants. 11 conseillers municipaux de moins de 11 ans ont été élus par leurs camarades, suivant la procédure électorale habituelle : bulletins de vote, isolement, dépouillement.

Les jeunes nouveaux élus sont en classes de CM1 et CM2 du groupe scolaire la Condamine. Aux côtés de Maxime Muradore, le nouveau petit maire, les élus occuperont 10 délégations leur permettant ainsi de mettre en œuvre des projets pour leur commune : Elie Tsiolis (premier adjoint), adjoint à la communication : Louisa M'chichou, adjoint aux écoles : Clément Chancerel, adjoint à l'environnement : Tristan Bois, adjoint aux projets : Zoé Alarco, adjoint aux travaux : Léonie Koudinoff, adjoint aux sports : Loan Valencia, adjoint à la sécurité : Yoko Sabeur-Chouiref, adjoint aux loisirs : Cassandre Erti et adjoint aux finances : Jules Bréart. Le premier conseil municipal (après celui d'installation) se tiendra en janvier 2021, si les conditions sanitaires le permettent.



Avignon

Extr'Halles développe un nouveau concept de distribution alimentaire

Une nouvelle halle alimentaire vient de voir le jour à Avignon. Située avenue Pierre Semard, basée sur le concept en vogue du 'food court', Extr'halles réunit 20 commerçants qui proposent un large choix de produits à emporter ou à consommer sur place.

C'est une nouvelle tendance culinaire née en Amérique qui permet de réunir en un seul endroit plusieurs enseignes proposant une offre de restauration variée, à emporter ou à déguster sur place. Après avoir été adopté à Amsterdam, Lisbonne, Paris ou Montpellier, voici que le concept débarque à Avignon. Une première dans le Vaucluse que l'on doit à Audrey Martinez, agent immobilier et gestionnaire d'une galerie marchande d'hypermarché à Avignon qui s'est rapprochée de la société SAS La Libération, un investisseur basé à La Seyne-sur-Mer à la recherche d'emplacements pour développer le concept. « C'est un concept qui intègre l'esprit 'food court' en mélangeant commerces essentiels et cuisines du monde,

souligne Jean-Yves Gerakis concepteur et promoteur d'Extr'Halles. On a misé sur l'extra-muros Avignonnais -d'où le nom- pour ne pas concurrencer les Halles. »

■ A la place d'un ancien Carrefour

Construites sur les cendres de l'hypermarché Carrefour avenue Pierre Sémard, ces Extr'Halles de 950 m² affichent déjà complet en accueillant pas moins de 20 commerçants indépendants, tous séduits par ce concept gastronomique qui s'adapte aux envies de chacun. Bar à huîtres, poissons, burgers, viandes grillées, kebab, pizza, crêperie, cuisine d'antan... Le choix est vaste et les consommateurs peuvent ainsi se retrouver pour faire leurs courses puis partager un moment de convi-

viabilité en s'installant sur l'une des nombreuses tables en bois disséminées dans le bâtiment pour y manger ou prendre un verre.

■ **Ouvertes 7 jours sur 7**
Ouvertes 7 jours sur 7 de 8h30 à 21 heures, ces halles nouvelle génération bénéficient d'un parking gratuit et sécurisé.

risé de 75 places (dont un dévolu aux 2 roues). Malheureusement, pour l'heure, contexte sanitaire oblige, il est impossible de se restaurer sur place. Dès que cela sera rendu possible, l'équipe souhaite mettre en place des animations thématiques le

deuxièmes jeudi de chaque mois jusqu'à minuit. En attendant, l'investisseur souhaite essayer rapidement le concept en France, en Belgique et en Allemagne notamment, dans des villes de plus de 100 000 habitants sur des voiries accueillant plus de 15 000 véhicules par jour desservies par des transports en commun. Un deuxième Extr'Halles est d'ores et déjà prévu à Paris pour une ouverture programmée courant 2021.



NOUVELLE DACIA SANDERO

TOUJOURS
À PARTIR DE

3€/JOUR⁽¹⁾
SANS APPORT

Soit 90€ par mois. LLD 61 mois.

DU 14 AU 18 JANVIER 2021*
LES JOURS + SIMPLES

TOUT. SIMPLEMENT

DACIA

Garantie
3ans
OU 100 000 km
Au premier des deux termes atteint

MODÈLES PRÉSENTÉS : NOUVELLE DACIA SANDERO CONFORT S Ce 65 AVEC OPTIONS À 5,04 €/jour, SOIT 151€/mois, SANS APPORT⁽²⁾. NOUVELLE DACIA SANDERO STEPWAY CONFORT ECO-G 100 AVEC OPTIONS À 5,97 €/jour, SOIT 179€/mois, SANS APPORT⁽²⁾.

(1) Exemple pour Nouvelle Dacia Sandero Access S Ce 65. 61 loyers de 90€ TTC quel que soit le nombre de jours par mois (soit 3€ TTC par jour pour un mois de 30 jours). (1)(2) Location Longue Durée sur 61 mois pour un kilométrage maximum de 60 000 km. En fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par Diac, SA au capital de 415 100 500 € - Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf 93160 Noisy-Le-Grand - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. Offres non cumulables, réservées aux particuliers dans le réseau Dacia participant et valables du 01/01/2021 au 28/02/2021 pour toute commande d'une Nouvelle Dacia Sandero neuve. Voir conditions en points de vente et sur dacia.fr. Gamme Dacia Nouvelle Sandero : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) : 5,1/7,3. Émissions de CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) : 106/137. Gamme Dacia Nouvelle Sandero Stepway : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) : 5,6/7,7. Émissions de CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) : 114/145. * Selon autorisation.

Dacia recommande Castrol

dacia.fr

Châteauneuf-du-Pape

Un entrepreneur vauclusien pour le Château des Fines Roches

Après plusieurs mois de négociations, l'entrepreneur vauclusien Denis Duchêne vient de racheter l'hostellerie et le restaurant du Château des Fines roches à Châteauneuf-du-Pape. Situé en plein cœur du vignoble castel-papal, l'établissement 4 étoiles d'une capacité de 11 chambres a vu le jour dans un ancien château du marquis de Baroncelli du XIX^e siècle.

Le Château des Fines roches comprend également un restaurant gastronomique, une terrasse panoramique, une piscine ainsi que des espaces de séminaires de plus de 100m², de réception pour une centaine de convives et de dégustation œnologique.

tée à Entraigues-sur-la-Sorgue, Denis Duchêne est né à Avignon en 1984. Travaillant dès l'âge de 14 ans en suivant une filière d'apprentissage qui lui a permis d'apprendre un métier très rapidement, celui qui est aujourd'hui mandataire de plus d'une quinzaine de sociétés a créé sa première entreprise à 21 ans.

« Le chef et le responsable hôtellerie deviennent directeurs généraux aux côtés de Denis Duchêne »

« Cet établissement historique fait partie du patrimoine vauclusien et nous allons le redynamiser en apportant des modifications au niveau des salles du restaurant et des espaces de réception pour les mariages et les séminaires, confirme Denis Duchêne. Une nouveauté verra également le jour dans l'établissement avec la création d'un spa profitant des techniques innovantes comme la vithérapie. »

Notamment patron d'AMDEnergies, une PME de génie climatique d'une trentaine de collaborateurs implan-

■ Un entrepreneur engagé

Par ailleurs, il a été adjoint aux travaux de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue lors du précédent mandat du maire Guy Moureau. N'adhérant « plus à ses méthodes » Denis Duchêne s'est ensuite présenté contre lui, sans succès, lors des dernières élections municipales. A ce jour, il est conseiller municipal d'opposition et, à ce titre, il siège au conseil communautaire de l'agglomération du Grand Avignon. Avec ce parcours éclectique, l'entrepreneur n'a donc



pas peur de se lancer un nouveau défi, malgré une situation sanitaire difficile, « dans un secteur que je découvre et qui m'a toujours intéressé », explique-t-il.

Pour cela, il n'a pas hésité à s'appuyer sur les talents locaux. « J'ai souhaité associer dans mon projet l'actuel chef de cuisine Hugo Loridan, disciple d'Escoffier, ainsi que le responsable de la partie hôtellerie

Sebastien Gutierrez. Ils deviennent à compter d'aujourd'hui directeurs généraux à mes côtés. »

Son projet a également pu être mené à bien grâce à l'accompagnement juridique de Mathieu Spony du cabinet avignonnais PVB Avocats ainsi que les conseils du cabinet d'affaires Michel Simond de la cité des papes. L'agence avignonnaise www.ambition-web.com dirigée par Armand

Cointin accompagnera la communication de ce lieu exceptionnel dont la décoration va être revue par l'architecte d'intérieur avignonnaise Alison Lancelot et la dessinatrice entraiguoise Carine Bruna. Actuellement fermées, les Fines Roches devraient rouvrir leurs portes le 1^{er} mars 2021 après plusieurs semaines de rénovation.

Laurent Garcia

Courtine

Gestion documentaire optimisée avec AMC Conseil

Avec sa société AMC Conseil, Patrick Moulard a très vite saisi la nécessité, pour les entreprises, de retrouver tous les documents dont ont besoin leurs collaborateurs au sein d'un seul et même espace. En misant sur une GED (gestion électronique des documents) collaborative, la société s'implante aujourd'hui dans le Vaucluse.

Comment gagner en productivité et en agilité dans le domaine de la gestion documentaire ? C'est la question que se posent de plus en plus d'entreprises aujourd'hui. A l'heure du tout dématérialisé, la GED apparaît comme LA solution logicielle pour gérer le cycle de vie d'un document électronique, permettant à l'entreprise de constituer une réelle organisation documentaire en recourant à la numérisation des documents. C'est justement le cœur de métier de la

société AMC Conseil qui propose d'accompagner les entreprises et les collectivités dans l'optimisation de leur gestion documentaire afin de leur faire gagner un temps précieux. « Je travaille avec EzGED, un logiciel français évolutif qui garantit un très haut niveau de sécurité, de confidentialité et de disponibilité des données, explique Patrick Moulard, gérant d'AMC Conseil. 80 % des chefs d'entreprise n'ont pas encore pris conscience des gains de productivité réalisables avec leur gestion documentaire. »

■ « Le document, véritable patrimoine de l'entreprise »

Factures clients, bulletins de salaires, gestion des messages... Tous les services de l'entreprise sont couverts, permettant ainsi une plus grande flexibilité entre les collaborateurs. « Nous ne sommes pas revendeurs mais intégrateurs de solutions, précise Patrick Moulard. Considérant que le document représente le véritable patrimoine de l'entreprise, nous proposons une collaboration personnalisée, propre à chaque structure et basée sur une confiance mutuelle, qui débute toujours par un diagnostic sur la façon dont est géré le flux documentaire au sein de l'entreprise. Au terme du diagnostic, nous définissons ensemble les actions prioritaires à mener pour

optimiser l'efficacité, la productivité et les économies directes qui peuvent être réalisées. » Les entreprises peuvent ainsi choisir les applications qui les intéressent (gestion intelligente des documents, gestion des flux de travail, comptes de dépenses, etc.). Une méthode qui s'accompagne d'un volet formation pour l'ensemble des collaborateurs dans l'appropriation des solutions mises en place par AMC Conseil.

■ Cap sur le Vaucluse

Avec des clients prestigieux tels que l'Université Aix-Marseille, Erudis Formation ou Marie Blachère, la société prend aujourd'hui ses quartiers à Avignon afin de se développer dans le Vaucluse. « Il y a un réel potentiel dans le département qui regorge

de TPE et PME, souligne Anthony Collard, responsable commercial sur le Vaucluse. L'enjeu va être de faire prendre conscience aux entrepreneurs du territoire de toutes les économies qui peuvent être réalisées en supprimant des tâches sans valeur ajoutée. » Une prise de conscience qui va de pair avec l'arrivée du Coronavirus en France et les deux confinements qui ont bouleversé les habitudes de travail de bon nombre d'entreprises et accéléré le processus de numérisation des données et des documents. En attendant, AMC Conseil compte doubler ses effectifs pour 2022 et vise le 1 M€ de chiffre d'affaires d'ici 2023.

AMC Conseil. 27 rue du Petit Gigognan - ZI de Courtine. Avignon. 09 72 54 50 29.

Revitalisation

13 'Petites villes de demain' en

Le Gouvernement a lancé, via l'Agence nationale de la cohésion des territoires, un soutien spécifique pour la revitalisation des communes de moins de 20 000 habitants de 3 milliards d'euros dispensés jusqu'en 2026. Concrètement, ce soutien financier intervient dans l'ingénierie des projets (à hauteur de 250M€) et ses possibles financements. Objectif ? La redynamisation économique, sociale, culturelle et écologique des petites villes de moins de 20 000 habitants.

■ **Les villes vaclusiennes choisies**
Les villes vaclusiennes éligibles et choisies par le Gouvernement, via le préfet, sont : Apt, Aubignan, Bollène, l'Isle-sur-la-Sorgue, Malucène, Mazan, Mirabeau, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Sault, la Tour d'Aigues, Vaison-la-Romaine et Valréas.

■ **En clair**
Petites villes de demain est donc un dispositif organisationnel et financier visant à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des projets respectueux de l'environnement. Près de 1 000 Petites villes sur le territoire et 53 en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficieront de ce dispositif dont 13 en Vaucluse.

■ **Objectif ?**
Accélérer l'attractivité et le dynamisme territorial et donc la relance en s'appuyant sur la rénovation du centre-ville, l'écologie et les circuits courts. La problématique ? Aider les maires à faire face au départ des commerces, des services de proximité et de santé. Au préalable, le maire doit s'être mis en relation avec le préfet, délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui vérifie si sa ville est éligible au dispositif et peut, ainsi, bénéficier de ce soutien de redynamisation. La réponse acquise, le maire procède, avec des habitants, au diagnostic du territoire, à la stratégie à mettre en œuvre et aux actions à mener, informations recueillies et énoncées dans un document 'Projet de territoire' pour redonner vie à son territoire



Le village de Saulx fait partie des 13 communes vaclusiennes à avoir été retenues par le Gouvernement dans le cadre de son dispositif 'Petites villes de demain'.

© Hocquel A.-VPA

« 38% de la population française vit dans les petites villes »



© Adobe-stock-venimmo

et valoriser son patrimoine. Enfin, désormais membres des Petites villes de France, le maire et son équipe partagent leur expérience et leurs conseils au sein du Club Petites villes de demain qui réunit d'autres élus et acteurs locaux partout en France.

■ **Dans le détail**
Au total donc, les 3 milliards d'euros destinés aux 1 000 communes pourront faire éclore les projets menés par le maire et son équipe. Le dispositif, propose, entre autres, de financer, à hauteur de 75%, le poste de chef de projet qui accompagnera la collectivité, celui de manager de centre-ville à hauteur de 40 000€ pour 2 ans, le financement de 1 000 ilots de fraîcheur et d'espaces publics plus écologiques, également des réductions fiscales pour des travaux dans l'immobilier ancien avec le dispositif Denormandie et de la Fondation du patrimoine...

■ **Le numérique aussi**
Le numérique reste très présent avec la création de 800 France Services (guichet unique d'accès

aux services publics), d'ici 2022 dans les communes du programme (avec 30 000€ de subvention annuelle + une formation et des aides à l'investissement), la création de 200 Fabriques du territoire, tiers-lieux regroupant des services liés au numérique (télétravail, ateliers partagés...) profitant à l'ensemble du territoire, le déploiement de 500 Micro-Folies, tiers-lieux numériques culturels développés par l'établissement public de la Villette et financés jusqu'à 80% par l'État.

■ **Les partenaires**
Ce soutien spécifique piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires intervient à partir de partenariats avec la Banque des territoires, l'Agence nationale de l'habitat, l'Adème (Agence de l'environnement

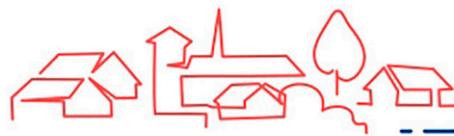
et de la maîtrise de l'énergie), l'Anah (Agence nationale de l'habitat), le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'Association des petites villes de France, les CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement)...

■ **En complément d'un autre dispositif**
Ce programme est lancé trois ans après 'Action cœur de ville', qui lui est destiné aux villes de plus de 20 000 habitants et doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans pour améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle moteur de ces villes dans le développement du territoire.

« Petites villes de demain est un dispositif qui délivrera 3 milliards d'euros pour la revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants »

Vaucluse

« 1 000 binômes communes-intercommunalités seront accompagnés par ce programme »



■ Les Bouches-du-Rhône

Les villes retenues dans les Bouches-du-Rhône sont : Château-renard, Lambesc, Port-Saint-Louis-du-Rhône, La Roque-d'Anthéron, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Rémy-de-Provence, Sénas et Trets.

■ Le Gard

Les villes choisies dans le Gard sont : Aigues-Mortes, Anduze, Aramon, Barjac, Beaucaire, Bellegarde,

Calvisson, La Grande Combe, le Grau-du-Roi, Pont-Saint-Esprit, Quissac, Remoulins, Roquemaure, Saint-Ambroix, Saint-Gilles, Saint-hilaire-de-Brethmas, Saint-Hyppolite-du-Fort, Saint-Jean-du-Gard, Sommières, Vauvert et Le Vigan.

■ L'Ardèche

Les villes retenues par le Gouvernement sont : Le Cheylard,

l'Argentière, Le Pouzin, Ruoms, Saint-Agrève, Le Teil, Tournon-sur-Rhône, Vallon-Pont d'Arc, Le Vans, Villeneuve-de-Berg, Viviers, La Voulte-sur-Rhône.

■ La Drôme

Dans la Drôme ce sont : Buisles-Barronnies, La Chapelle-en-Vercors, Cléon-d'Andran, Crest, Die, Dieulefit, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Nyons, Saint-

Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Jean-en-Royans et Saint-Vallier qui ont été sélectionnées.

■ Les Alpes-de-Haute-Provence

Dans les Alpes-de-Haute-Provence : Annot, Banon, Barcelonnette, Castellane, Château-Arnoux-Saint-Auban, Forcalquier, Saint-André-les-Alpes, Seyne et Sisteron bénéficieront du dispositif.

■ Le Var

Dans le Var, les communes éligibles sont : Les Arcs, Aups, Barjols, Le Beausset, Le Cannet-des-Maures, Cogolin, La Londe-des-Maures, Lorgues, Le Luc, Le Muy, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Salernes.

Mireille Hurlin

Vous allez aimer déjeuner avec lui.

Dès le 4 janvier,
Julian Bugier présente
le journal de 13h.

● 2



Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par arrêtés du ministère de la Culture et de la Communication (Arrêté du 21 décembre 2017), qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire qui s'impose à tous les titres d'un même département. Soit 4.07 € HT la ligne.

NOUS RECEVONS VOS ANNONCES LÉGALES JUSQU'AU VENDREDI 12H POUR PARUTION LE MARDI

■ e-mail : al@pa84.com ■ Tél. 04 90 16 54 03 ■ Fax 04 90 16 54 01 ■ www.echodumardi.com

L'intégralité des annonces légales parues depuis le 11.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr

Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos confrères appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réséco Hebdo Eco.

CONSTITUTION

Par acte reçu par Me Nathalie DOYON, Notaire à CADEROUSSE (84860), 7, rue de l'Hôpital, le 21/12/2020 a été constituée la **société unipersonnelle à responsabilité limitée** suivante : **Associée** : Aude Jeanne Liolia GIRARD, demeurant à CARPENTRAS (84200) 131 Boulevard de Gravelle **Objet** fabrication, montage, vente d'optique lunetterie, lentilles de contact, optométrie, audition, vente de produits liés à l'activité. **Dénomination** : **AUD/OPTIQUE** **Siège** : ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE 84320, 78 Place du Moulinage, ZAC du Moulin des Toiles **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'AVIGNON Capital 207.986,00 € **Cessions de parts** : Les parts peuvent être cédées ou transmises librement par l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé, sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales. L'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre de chaque année. **Gérante** : Mme Aude GIRARD, sus nommée
Pour avis, Le notaire.
3947006

Aux termes d'un acte sous-seings privés en date du 18 décembre 2020 à CARPENTRAS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **FORME** : Société à responsabilité limitée **DÉNOMINATION** : **TERR-A SIEGE** : 295 Route de Velleron 84200 CARPENTRAS **OBJET** : Terrassement, Installations d'assainissements non collectif, Viabilisation, Voiries et Réseaux Divers, Aménagements extérieurs, Fondations ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires **DURÉE** : 99 années **CAPITAL** : 1.500 euros **GERANCE** : Monsieur FOUQUE Fabien demeurant à CARPENTRAS 295 Route de Velleron **IMMATRICULATION** : au Registre du commerce et des Sociétés de AVIGNON
Pour avis, le représentant légal
3947011

Par ASSP en date du 20/12/2020, il a été constituée une **SASU dénommée** : **PICHOTDRIVE**
Siège social : 33 rue Louis Braille 84310 MORIÈRES-LÈS-AVIGNON **Capital** : 15000 € **Objet social** : Commerce généraliste de détail écoresponsable **Président** : M Brocard Guillaume demeurant 889 petite route de Carpentras 84210 PERNES-LES-FONTAINES élu pour une durée de 5 ans. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON.
3947008

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 22 décembre 2020 à CAUMONT SUR DURANCE, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : **FORME** : Société à responsabilité limitée à associé unique ; **DÉNOMINATION** : **GM TERRASSEMENT** ; **SIEGE** : 39 avenue des Tilleuls, 84510 CAUMONT SUR DURANCE ; **OBJET** : Terrassement, Aménagements Extérieurs, Enrochement, Piscine, Démolition, Fondations, Raccordements, ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires ; **DURÉE** : 99 années ; **CAPITAL** : 3 000 euros ; **GERANCE** : Monsieur MEUNIER Jérôme, demeurant 39 avenue des Tilleuls, 84510 CAUMONT SUR DURANCE ; **IMMATRICULATION** : au Registre du commerce et des Sociétés d'Avignon. Pour avis, le représentant légal.
3947019

Suivant ASSP du 17/12/2020, il a été constitué la **Société Civile** suivante : **Dénomination sociale** : **LES ALPILLES** **Capital** : 1 000 euros **Siège social** : 1373, route de Carpentras - 84170 Monteux **Objet** : gestion de valeurs mobilières, prise de participation dans toutes sociétés **Cession d'actions** : libre entre les associés et leurs descendants, soumise à agrément dans tous les autres cas **Durée de vie** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Avignon **Gérant** : Monsieur Christophe SILVESTRE, demeurant 5, impasse des frères 84170 Monteux
3947046

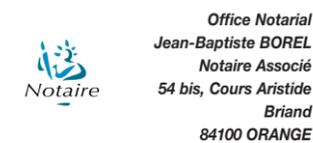
 **Maître Lionel PERRIN**
Notaire
70 Rue de la Paix
B.P. 23
84501 Bollène cedex 1

Suivant acte reçu par Maître Lionel PERRIN, Notaire à BOLLENE, 70 rue de la Paix, B.P.23, 84501 Cedex 1, le 17 décembre 2020 en cours d'enregistrement a été constituée pour une durée de 99 ans une **société civile immobilière dénommée SCI DU PAYS DE L'OR** dont le **siège social** est fixé à BOLLENE (84500), 41 chemin Jean Marie Calvier Les Charagons ayant comme **objet** l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Au **capital social** de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) constitué uniquement d'apports en numéraires.
Toutes les **cessions de parts**, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le **gérant** est Madame Florence ALTER épouse RODRIGUEZ susnommée demeurant à BOLLENE (84500) 41 Chemin Jean Marie Calvier Les Charagons
La société sera **immatriculée** au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON
Pour avis
Le notaire.
3947016

Selon acte sous seing privé du 18 décembre 2020 a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : **LDD** **Forme** : SAS **Capital** : 1 euro **Siège social** : 3 Cours Aristide Briand-84100 Orange **Durée** : 99 ans **Objet** : Activité d'agent commercial, d'intermédiaire de commerce, de représentation commerciale et le négoce de tous biens **Président** : Monsieur Laurent DUPONT demeurant 6 chemin de la Calade- 84230 Châteauneuf du Pape **Immatriculation** au RCS d'Avignon
3947024

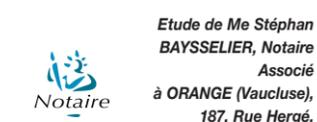
Par acte SSP du 17/12/2020 à PERTUIS.
Forme : SAS. **Dénomination** : **LOORAM HOLDING**. **Siège** : 308, rue Léon Arnoux, 20 lot Les Mûriers, 84120 PERTUIS. **Durée** : 99 ans. **Capital** : 1.000 € en numéraire. **Objet** : la prise de participation dans le capital de toutes sociétés, ainsi que la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières; perception de tous revenus et dividendes, le placement de sommes et de revenus, la gestion et l'administration des placements réalisés, la perception des produits de ces placements ; l'achat, la vente, la gestion et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers; prestations de services en matière de direction, d'opérations commerciales ou financières, de gestion ou autres au profit des sociétés contrôlées. **Président** : Laurent MARSCHUTZ demeurant 308, rue Léon Arnoux, 20 lot Les Mûriers, 84120 PERTUIS. **Exercice du droit de vote** : participation aux décisions collectives sur justification d'identité et d'inscription en compte des actions au jour de la décision. 1 action = 1 voix. La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément des associés en cas de cession d'action à des associés ou tiers **Immatriculation** : RCS d'AVIGNON.
3947047

Par acte SSP du 17/12/2020 à PERTUIS.
Forme : SAS. **Dénomination** : **LOORAM HOLDING**. **Siège** : 308, rue Léon Arnoux, 20 lot Les Mûriers, 84120 PERTUIS. **Durée** : 99 ans. **Capital** : 1.000 € en numéraire. **Objet** : la prise de participation dans le capital de toutes sociétés, ainsi que la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières; perception de tous revenus et dividendes, le placement de sommes et de revenus, la gestion et l'administration des placements réalisés, la perception des produits de ces placements ; l'achat, la vente, la gestion et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers; prestations de services en matière de direction, d'opérations commerciales ou financières, de gestion ou autres au profit des sociétés contrôlées. **Président** : Laurent MARSCHUTZ demeurant 308, rue Léon Arnoux, 20 lot Les Mûriers, 84120 PERTUIS. **Exercice du droit de vote** : participation aux décisions collectives sur justification d'identité et d'inscription en compte des actions au jour de la décision. 1 action = 1 voix. La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément des associés en cas de cession d'action à des associés ou tiers **Immatriculation** : RCS d'AVIGNON.
3947047

 **Office Notarial**
Jean-Baptiste BOREL
Notaire Associé
54 bis, Cours Aristide Briand
84100 ORANGE

Suivant acte reçu par Me Jean-Baptiste BOREL, Notaire Associé à ORANGE (Vaucluse), le 21 décembre 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : **Objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **Dénomination sociale** : **FAL**. **Siège social** : ORANGE (84100), 510 rue de Châteauneuf. **Durée** de 99 années **Capital social** : TROIS CENT QUATRE-VINGT MILLE EUROS (380 000,00 EUR) **Cessions de parts** soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. **Gérants** de la société : Mr Frédéric André TREFOIS, demeurant à ROBLEDU DE CHAVELA (28294) (ESPAGNE) 284 Calle Chavelas 284 28294 Robledo de Chavela et Mme Anne-Laure Marie Suzanne VILMINOT, demeurant à WALISELLEN (SUISSE) Furtbachweg 45. **Immatriculation** au RCS d'AVIGNON
Pour avis
Le notaire
3947018

Par ASSP en date du 23/12/2020 il a été constituée une **SCI dénommée** : **TERANOVA**
Siège social : 2, route de Montfavet 84000 AVIGNON **Capital** : 500 € **Objet social** : Acquisition de terrains et d'immeubles destinés à la location **Gérance** : Mme SERIDA Hayat demeurant 2, route de Montfavet 84000 AVIGNON **Cession de parts sociales** : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON.
3947037

 **Etude de Me Stéphane BAYSELIER, Notaire**
Associé
à ORANGE (Vaucluse),
187, Rue Hergé.

Suivant acte reçu par Maître Stéphane BAYSELIER, Notaire, Associé le 16 décembre 2020, a été constituée une **société civile immobilière** :
La société a pour **objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La **dénomination sociale** : **IMMOTO**.
Le **siège social** : ORANGE (84100), 3 rue Emile AUGIER.
La société est constituée pour une **durée** de 99 années
Le **capital social** : MILLE DEUX CENTS EUROS (1 200,00 EUR).
Les **apports** sont en numéraires.
Toutes les **cessions de parts**, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les **co-gérants** sont :
Mr David Gilles Maurice TURLIN demeurant à COURTHEZON (84350) 52 chemin des Cassanets Les Bedines, Mr Benjamin Christophe BAUMET, demeurant à ROGNAC (13340) 7 rue des Bruyères,
Avec faculté d'agir ensemble ou séparément.
Les fonctions de gérant sont d'une durée illimitée.
La société sera immatriculée au RCS de AVIGNON.
Pour avis
Le notaire.
3947026

Par acte SSP du 10/12/2020 il a été constitué une **SCI dénommée** : **SCI CLYOH** **Siège social** : 233 avenue de la libération 84270 VEDENE **Capital** : 1.000 € **Objet** : acquisition, vente, propriété, gestion et administration, exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil. Et généralement, toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement aux objets précités et à tous objets similaires ou connexes. **Gérant** : M. FUENTES Yohann 233 Avenue de la Libération 84270 VEDENE **Co-Gérant** : Mme PONTIER Claire Magali Emma 233 Avenue de la Libération 84270 VEDENE **Cession des parts sociales** : Librement cessibles entre associés uniquement. Tout actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque part donne droit à une voix. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de AVIGNON
3947013

Suivant ASSP du 21/12/2020, il a été constituée une Société civile Immobilière suivante : **Dénomination** : **SCI BB & CO**. **Siège** : 1025 Chemin des Confines 84470 Châteauneuf de Gadagne. **Capital** : 1 000 €. **Objet** : Achat, vente et location de biens immobiliers. **Durée** : 99 ans. **Gérance** : M. BEN AMAR Adnan 55 Av Théophile Delorme 84130 Le Pontet et M. BELAID Mokhtar 23 Ch Saint Roch 84510 Caumont sur Durance. **Cession de parts** : les statuts contiennent une clause relative aux cessions de parts. **Immatriculation** : RCS Avignon
Pour avis
3947053

 **LEGI-ACT**
SOCIETE D'AVOCATS
3 Av. de la Synagogue
Résidence Bonaventure
BP 10091
84006 AVIGNON CEDEX 1

Suivant acte sous seing privé en date à BEDARRIDES du 17.12.2020, il a été constitué sous la dénomination ci-dessous une société par actions simplifiée régie par la Loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION : **SDS.NET**
CAPITAL : 1 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire
SIEGE SOCIAL : BEDARRIDES (84370) ZA de REMOURIN, 9 Allée des Pins.
OBJET : achat et vente pour le commerce de détail en ligne et en magasin de tous savons et de tous produits cosmétiques et de bien-être,
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS près le Greffe du Tribunal de Commerce d'AVIGNON
PRÉSIDENT : M. Sébastien ALLAVOINE, demeurant à ENTRAIGUES SUR LA SORGUE (84320) 473 Avenue des Poètes
CONDITIONS D'ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DU VOTE : Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente.
CLAUSES RESTREIGNANT LA TRANSMISSION DES ACTIONS :
Les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre actionnaires. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires, statuant à la majorité des trois quarts des actionnaires disposant du droit de vote.
Le Président
3947031

Par ASSP en date du 10/12/2020, il a été constitué une **SARL dénommée** : **LE STORE ET CIE**
Siège social : 87 Grand Rue 84210 VENASQUE **Capital** : 1000 € **Objet social** : Toute activité de commerce de détail de prêt-à-porter, chaussures, bijoux, maroquinerie et accessoires. **Gérance** : Mme Mariane AZZOPARDI demeurant 25 ch des Espuys 84210 VENASQUE ; Mme Candice AZZOPARDI demeurant 209 ch de la Platane 84200 CARPENTRAS **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON.
3947043

Par acte sous signature privée du 11/12/2020, a été constituée une **SASU** dénommée « **KEPLER 22 MANAGEMENT** » - **Capital** : 376.721 € - **Siège** : 950 Route de Nyons 84110 Saint-Romain-En-Viennois - **Objet** : la propriété, la gestion et l'administration des titres de la société SARRANT - **Durée** : 99 ans - **Admission aux assemblées et droit de vote** : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte en son nom. Le droit de vote attaché aux titres de capital est proportionnel à la quotité de capital qu'ils représentent et chaque titre de capital donne droit à une voix - **Agrément** : Les cessions ou transmissions d'actions de l'associé unique s'effectuent librement. En cas de pluralité d'associés, toute transmission à un tiers non associé, sous quelque forme que ce soit, de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, est soumise à agrément préalable de la société donné par décision collective extraordinaire des associés - **Président** : M. Christophe AUGIER, SEGURET (84110) 210 chemin de Saint Jean Mont Vert - **Immatriculation RCS d'AVIGNON**
3947044



LEGI-ACT'
SOCIETE d'AVOCATS
3 Av. de la Synagogue
Résidence Bonaventure
BP 10091
84006 AVIGNON CEDEX 1

Suivant acte sous seing privé en date AU THOR du 16.12.2020, il a été constitué sous la dénomination ci-dessous une société par actions simplifiée régie par la Loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION :
LES JARDINS D'AXEL
CAPITAL : 1 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire
SIÈGE SOCIAL : 10 Lotissement La lisière de Thouzou 84250 LE THOR
OBJET : Conception, création et entretien de parcs et de jardins, espaces verts, tous aménagements paysagers, élagage.
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS près le Greffe du Tribunal de Commerce d'AVIGNON.
PRESIDENT : M. Kévin PONTE demeurant au THOR (84250) 10 Lotissement La Lisière de Thouzou
CONDITIONS D'ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET EXERCICE DU DROIT DU VOTE : Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente.
CLAUSES RESTREIGNANT LA TRANSMISSION DES ACTIONS :
Les cessions d'actions par l'associée unique sont libres.
Le Président
3947032

Timothy STORRAR
Avocat spécialiste en
Droit Fiscal et Droit Douanier
S.A.R.L. GRAHAM
STORRAR AVOCATS ASSOCIES
Société d'avocats au
Barreau de la Drôme
5, rue Jean BERTIN - 26000 VALENCE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GOULT du 21 décembre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : TOFINOU
Siège : rue de la République, lieudit "La Gouranne", 84220 GOULT
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 200 euros
Objet : La construction ou l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la prise à bail, la jouissance, suivie de la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers meublés ou non lui appartenant ou non, ainsi que de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Nicole, Renée DE COULON, épouse LANGER, demeurant Goutte d'Or 16 2016 CORTILLOD (SUISSE).

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

POUR AVIS
Le Président
3947056

Par ASSP en date du 11/12/2020, il a été constitué une SAS dénommée :

BELADEL CONSEILS
Siège social : 619 CHEMIN DEPARTEMENTAL 973 84360 MERINDOL
Capital : 1000 € **Objet social :** Toutes prestations de conseils en faveur des sociétés ou entreprises, sur les plans administratif, comptable, technique, commerciale, financier ou autres.
Président : M DELMAS FLORIAN demeurant 619 CHEMIN DEPARTEMENTAL 973 84360 MERINDOL élu
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON.
3947034

MODIFICATION

MY DESIGN

Société civile
Au capital de 2 500 euros
porté à 253 450,00 euros
Siège social :
292 Route des Princes d'Orange
84190 GIGONDAS
888 609 922 RCS AVIGNON

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 16 novembre 2020 que le capital social a été augmenté de 250 950,00 euros par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à deux mille cinq cents (2 500,00 euros).

Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à deux cent cinquante-trois mille quatre cent cinquante euros (253 450,00 euros).

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon.

Pour avis
La Gérance
3947017

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE - FOCA

Société civile immobilière
au capital de 304,90 euros
Siège social : 50 montée Coupe
Jarret - L'Hermitage - BP 357
38204 VIENNE Cedex
348 210 691 RCS VIENNE

L'AGE a décidé le 01/09/2020 a décidé de transférer le siège social au 334 route de Mazan 84570 BLAUVAC à compter du même jour, et de modifier 4 des statuts. La société, constituée pour 50 ans, a pour objet la gestion et l'administration par tous moyens légaux de tous immeubles bâtis et non bâtis, sans distinction d'usage (habitation, commercial, professionnel), dont elle deviendra propriétaire ou locataire, le capital est composé uniquement d'apports en numéraire. Les associés sont M. Alain CONTY, demeurant 334 route de Mazan 84570 BLAUVAC et la société FLORIANNE, société à responsabilité limitée au capital de 400 000 € - 128 avenue Général Leclerc 38200 VIENNE - 503 519 100 RCS VIENNE. La société sera immatriculée au RCS d'AVIGNON.
3947014

SCI PLIM

SCI au capital de 28965.31 €
Siège social : Chemin de ronde
84330 MODÈNE
RCS AVIGNON 428685473

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/11/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 549 Ancienne route de LORIOL 84810 AUBIGNAN à compter du 30/11/2020
Modification au RCS de AVIGNON.
3947004

Par décision du 20/11/2020, l'associé unique de la société **J2H FINANCE, SAS** au capital de 1 €, Siège social : 116 allée des Bartavelles, Zone du Couquiou 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE, RCS AVIGNON 812 040 400, a décidé une augmentation du capital social de 49.999 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 €. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 50.000 €.
POUR AVIS Le Président
3947010

LECLERCQ CONSULTING

SAS au capital de 1000 €
Siège social :
120 a chemin de la garrigue
84580 OPPÈDE
RCS AVIGNON 531 999 209

Par décision de l'associé Unique du 01/12/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 999 chemin des sablières 84580 OPPÈDE à compter du 01/12/2020, de proroger la durée de la société de 50 ans soit jusqu'au 20/04/2071
Modification au RCS de AVIGNON.
3947005

Aux termes d'une délibération en date du 16/12/2020, l'AGE de la société **GR IMMOBILIER, SCI** au capital de 1 000 €, Siège social : 46 chemin de Chateaufort - 19 Lot les Magnolias 84510 CAUMONT SUR DURANCE, RCS AVIGNON 879 230 795, a décidé de transférer le siège social du 46 chemin de Chateaufort - 19 Lot les Magnolias 84510 CAUMONT SUR DURANCE au 85 avenue Jean Moulin 84510 CAUMONT SUR DURANCE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au GTC de AVIGNON.
Pour avis La Gérance
3947022

AB EXPANSION

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 1 741 Route de
Marseille - Centre Commercial
Mistral 7
84140 AVIGNON
RCS AVIGNON 853 716 215

Suivant décision en date du 16 Novembre 2020, l'Assemblée Générale des Associés a pris acte de la démission de Monsieur Julien BERTHOMMIER de ses fonctions de Directeur Général, avec effet au jour de l'Assemblée, et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour Avis.
3947023

MANENTI & CO

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ATELIER DU CAMP ETS RIERA

SARL au capital de 7180,15 €
Siège social : 614, chemin du Mitan
84300 CAVAILLON
RCS AVIGNON 408640944

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 15/12/2020, il a été décidé de transformer la société en société par actions simplifiée sans la création d'un être moral nouveau à compter du 15/12/2020. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. **Président :** M RIERA Claude demeurant 3690b route de Gordes 84440 ROBION Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** Les actions sont librement cessibles entre associés et soumises à agrément pour les tiers Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de AVIGNON.
3947027

Etude de Maîtres B.MAN-DRON
T.MAILLARD T.BELLET
et P.MAZURE JACQUOT
Notaires Associés
15 Quai Lafontaine
10000 TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 05 décembre 2020

Les associés de la **SCI BELLEFLEUR**, société civile immobilière, dont le siège social est à PERNES LES FONTAINES (84210) Quartier Belle Croix-Venassque, au capital de 181 414,33€ immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le n°411 280 522, ont décidé de nommer Monsieur Jean-Paul BELLEFLEUR demeurant à ST ANDRE LES VERGERS (10) 161 Rue Thiers, gérant, en remplacement de Monsieur Pierre BELLEFLEUR, décédé
Et de modifier en conséquence les statuts.
Pour avis.
Me BELLET.
3947030

BOSCODOMINI

SCI au capital de 261 145,17 €
Siège social : Avenue Pierre Grand
84300 CAVAILLON
RCS AVIGNON 320 722 796

L'AGE du 19 mai 2020 a décidé de transférer le siège social de CAVAILLON (84300) Avenue Pierre Grand à SAUSSET LES PINS (13960) Villa Sol y Luna, 2 Rue du Phare, Quartier du Plan à compter du même jour et a modifié l'article 5 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AIX EN PROVENCE.
3947042

SARL GAUTHIER DEFI CUISINES DEFI BAINS

SARL au capital de 7622, 45 €, RCS AVIGNON 423295427 sis 28 rue de Belgique à Orange (84100), il a été décidé de transférer au 98 chemin de Félibrige, route de Saint Romans, à TULETTE (26790) à compter du 30/11/2020. De plus, il a été décidé lors de cette même AGE de nommer M GAUTHIER Philippe demeurant Le Pont de Belay, Route de Bouchet 26790 TULETTE en qualité de Gérant et Mme GAUTHIER Isabelle demeurant 98 rue de Félibrige route de Saint Romans 26790 TULETTE en qualité de Gérant en remplacement de M GAUTHIER Jean Noel à compter du 30/11/2020.
Modification au RCS de AVIGNON
3947033



LILY

Société civile immobilière
au capital de 1 600 euros
Siège social : 336 route
d'Entraigues
Résidence Lou Tambourinaire
Bât D - App 44
84700 SORGUES
444 125 835 RCS AVIGNON

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé le 01/09/2020 de transférer le siège social du 336 route d'Entraigues, Résidence Lou Tambourinaire, Bât D - App 44, 84700 SORGUES au 391 chemin des Passadoires 84420 PIOLENC à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Modification sera faite au GTC d'Avignon.
3947035

Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 15 décembre 2020, les associés de la société **SCI DU PATY**, dont le siège est à BOLLENE (84500) Chemin de la Levade, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro SIREN 344.783.840, ont nommé en qualité de gérante Mme MASA KONIC veuve de Monsieur Gilles ROUX, demeurant à BOLLENE (84500) Quartier du Paty route de Mondragon à compter rétroactivement du 22 avril 2013, en remplacement de M. Monsieur Gilles ROUX, décédé à cette même date.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
La gérance
3947038

Aux termes d'une décision en date du 14/12/2020, l'associé unique de la société **AYM ENERGY, SAS** au capital de 14 000 €, Siège social : 663 Chemin des Riches MONTFAVET 84140 AVIGNON, RCS AVIGNON 822 271 441, a décidé d'étendre l'objet social aux activités de « climatatisation et négoce de matériel et matériaux liés à ces activités » et de modifier en conséquence l'article 6 des statuts.
POUR AVIS Le Président
3947041

SCI BHKTO1

SCI au capital de 12 € Siège social : Chemin de Veyssonne 84100 ORANGE RCS AVIGNON 890545858 Par décision des associés du 19/11/2020, il a été pris acte de la démission du Gérant M KARSSENTY Anthony ; il a été pris acte de la démission du Gérant M HELSEN Frédéric ; il a été pris acte de la démission du Gérant M TEYSSIER MATHIEU à compter du 19/11/2020 . Modification au RCS de AVIGNON.
3947052

PRESTIGE RECRUTEMENT

SAS au capital de 5 000 €
Siège social :
200 Rue Michel de Montaigne,
Créativa, Bâtiment A,
84911 AVIGNON CEDEX 9
887 665 669 RCS AVIGNON

Aux termes d'une délibération du 01/12/2020, les associés ont décidé de transférer le siège social du 200 Rue Michel de Montaigne - Créativa - Bâtiment A - 84911 AVIGNON CEDEX 9 au 219 Chemin du Vieux Moulin - 84470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE à compter du 01/12/2020 et de modifier l'article 4 des statuts
3947002

Suivant l'AG du 20/12/2020, M. Jean-Bernard Liger-Belair, seul associé et gérant de la **SCI Pierre Investissements AVIGNON RCS 352 517 528**, décide de transférer son siège social de «Rue Saint-Denis 84330 Le Barroux» à «La Bardane, 540 Chemin Font de Barda, 84210 Pernes les Fontaines». Mention sera portée au RCS d'AVIGNON.
3947003

REPCO INDUSTRIES SASU au capital de 300.000 € sise 330 Chemin des Grenouillères 84560 MENERBES. RCS d'Avignon 451 927 248. Suivant AGE du 12/12/2020 il a été décidé le transfert du siège au 1500 Camin Saint Gens 84800 Saumane de Vaucluse à compter du même jour.
Mention sera faite au RCS d'Avignon
3947061

QEF SARL au capital de 100.000 € sise 330 Chemin des Grenouillères 84560 MENERBES. RCS d'Avignon 499 259 455. Suivant AGE du 12/12/2020 il a été décidé le transfert du siège au 500 Chemin des Gardy 84800 Saumane de Vaucluse à compter du même jour.
Mention sera faite au RCS d'Avignon
3947062

Aux termes des décisions du gérant du 02/11/2020, il résulte que le siège social de la société civile **PIERRE ROUGON FINANCES** - capital : 6 000 € - 495 300 261 RCS AVIGNON a été transféré, à compter du jour, du 6680 avenue Victor Basch 84300 CAVAILLON au Lotissement La plane Saint Jacques, 2ème avenue 84300 CAVAILLON.
L'article 5 - Siège social des statuts a été modifié en conséquence.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'AVIGNON.
Pour avis, la gérance.
3947007

SCI SAINT-LABRE G ET V

Société civile immobilière
au capital de 2000 euros
Siège social : 24 Place de Verdun
84200 CARPENTRAS
532 507 464 RCS AVIGNON

Aux termes d'une décision en date du 22/12/2020, les associés à l'unanimité ont pris acte de la démission de Monsieur Gilles FABRE de ses fonctions de co-gérant de la Société, à compter du 22 décembre 2020.
Mention sera faite au RCS : AVIGNON.
3947063

SASU POGERIM

SASU au capital de 1000 €
Siège social : 25 route d'APT
84160 LOURMARIN
RCS AVIGNON 818376154

Par décision de l'associé Unique du 15/12/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 85 rue Gambetta 84400 APT à compter du 15/12/2020, d'augmenter le capital social pour le porter de 1000 € à 150000 €
Modification au RCS de AVIGNON.
3947064

TPB FRANCE

SARL au capital de 100 000 €
Siège social : 21 Lieudit le Cairen
Za Notre Dame
84430 MONDRAGON
RCS AVIGNON 789699196

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/12/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 235, rue des Trois Tilleuls 77000 VAUX-LE-PÉNIL à compter du 01/01/2021 . Radiation au RCS de AVIGNON et immatriculation au RCS de MELUN
3947065

DOMUS FROID

SARL au capital de 5000,00 Euros
1106 Av Joseph Roumanille,
84810 AUBIGNAN
749937884 R.C.S. Avignon

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23/12/2020 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 155 ch de Camp Rebol 84150 JONQUIERES à compter du 23/12/2020.
Mention en sera faite au RCS d'Avignon
3947040

Disparition suite à absorption par fusion

La société **BRUNERIC** au capital de 90 000 euros, 778 avenue de St Baldou 84300 CAVAILLON, 790 588 743 RCS AVIGNON, a établi en date du 28 septembre 2020 un projet de fusion établi par acte sous signature privée avec la société **ERPESA**, société absorbante, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, dont le siège social est 315 Cours Bournissac 84300 CAVAILLON, 411 894 314 RCS AVIGNON. La société ERPESA, absorbante, étant possédée à 100 % par la société BRUNERIC, absorbée, depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société BRUNERIC s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée au 30 novembre 2020. Mention sera faite au RCS d'AVIGNON.

Le gérant.
3947048

Capital social, objet,

Dénomination : SARL **ERPESA**. Forme : SARL. Capital : 30 489 euros Siège social : 315 Cours BOURNISSAC, 84300 CAVAILLON. 411894314 RCS d'Avignon Aux termes d'une décision en date du 15 novembre 2020, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 30 489 euros à 100 000 euros. Les articles 6 et 7 ont été modifiés en conséquence. L'associé unique a également décidé d'étendre l'objet social aux activités d'animation formation assistance promotion développement dans tous domaines pour les entreprises et notamment dans le domaine de la coiffure et de l'esthétique. L'article 2 OBJET a été modifié en conséquence. Mention sera portée au RCS d'Avignon

Pour avis, le gérant.
3947049

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2020, l'associé unique de la société **VEZZO**, SARL au capital de 4 000 €, Siège social : 71, rue Guillaume Puy 84000 AVIGNON, RCS AVIGNON 752 385 070, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis La Gérance
3947001

E.GELEC

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 Euros
Siège social : 152 route de Sarriens 84170 MONTEUX
B 498 493 725 R.C.S. AVIGNON

Par décision de l'associé unique du 15/12/2020 :
La dénomination sociale a été modifiée à compter du 15/12/2020 :
- Ancienne dénomination : E.GELEC
- Nouvelle dénomination : Eicher Elec
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'AVIGNON 3947021

BLUEWOOD

Société par Actions Simplifiée au capital de 450 000 Euros
Siège social : Quartier du Couquiou 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE
RCS Avignon 480 829 837

Par décision de l'Associé Unique en date du 23 décembre 2020, le siège social de la société a été transféré au 269 chemin du Fournalet à SORGUES (84700) à compter du 1er décembre 2020.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
- Ancienne mention : Quartier du Couquiou - 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE
- Nouvelle mention : 269 chemin du Fournalet - 84700 SORGUES
Pour avis
3947045

FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Clémentine PAGES, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Ludovic GOSSEIN et Clémentine PAGES » titulaire d'un Office Notarial à 84400 APT, le 8 décembre 2020, enregistré auprès du SPFE de

AVIGNON 1, le 16 Décembre 2020, Volume 2020, N° 2381, a été cédé un fonds de commerce par :
Monsieur Christian Denis **HIRTH**, Commerçant, et Madame Virginie

Zaranomenjanahary **ROBINSON**, artiste peintre, son épouse, demeurant ensemble à KAYSERSBERG (68240) 2 Rue du Collège. Monsieur est né à THANN (68800), le 3 juin 1956, Madame est née à PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013), le 7 octobre 1954.

A : La Société dénommée **Galerie CAMY Sculpture**, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 500,00 €, dont le siège est à MONTPELLIER (34000), 32 rue de la Tartane, identifiée au SIREN sous le numéro 824.586.846 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Désignation du fonds : Un fonds de commerce de "Vente d'objets de décoration" sis à GORDES (84220), Rue du Four, lui appartenant, connu sous le nom commercial "GALERIE RICHELIEU ET ROBINSON", et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON, sous le numéro 489.425.413.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT-CINQ MILLE EUROS (25.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour VINGT-CINQ MILLE EUROS (25.000,00 EUR),
- au matériel pour ZÉRO EURO (0,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.
3947050

Suivant acte sous seing privé en date à Avignon, du 15/12/2020, enregistré à Avignon le 15/12/2020 n° 2020 00059215 réf 8404P01 2020 A04656, la société **E.GELEC**, SARL au capital de 7500 euros, dont le siège social est 152 route de Sarriens à MONTEUX (84170), immatriculée au RCS d'Avignon sous le numéro B 498493725, a cédé à la société **E.GELEC**, SARL au capital de 7500 euros, dont le siège social est 1593 route d'Avignon à ENTRAIGUES SUR LA SORGUE (84320), immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro B 889625588, un fonds de commerce de de plomberie électricité et petite maçonnerie, sis 1593 route d'Avignon à Entraigues sur la Sorgue (84320), pour lequel la société E.GELEC est enregistrée au RCS d'Avignon sous le numéro 498493725, moyennant le prix de 90 000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour la somme de 56270 euros et aux éléments corporels pour 33730 euros.

Le transfert de propriété et de jouissance est intervenu le 15/12/2020.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au cabinet NOVAVIS - Avocats - 30 boulevard Raspail à AVIGNON 84000.

Pour avis et mention
3947020

CESSION

Pour annonce légale

DROIT DE PREFERENCE DES PROPRIETAIRES DE PARCELLES BOISEES
En application de l'article L. 331-19 du Code forestier

Vendeurs : Monsieur Maurice **AZGAR**, demeurant 6 allée Simon Bolivar, La Renaudière, Les Ors à ROMANS SUR ISERE (26100) ; Madame Denise BA née AZGAR, demeurant à ABIDAN 06 (Côte d'Ivoire), 06 BP 446 ; et Monsieur Jean-Michel AZGAR, demeurant à DOLOMIEU (38110), 219 chemin des Bruyères.

Rendit publique par la présente insertion la vente de parcelle boisée conformément à l'article L.331-19 du Code forestier.

Désignation : Commune de BOLLENE (VAUCLUSE) : Parcelle en nature de bois cadastrée : section H N° 863 pour 1ha 21a 20ca. Moyennant le prix global de : mille huit cents euros (1 800.00 Euros)

Tout propriétaire de parcelle(s) boisée(s) contigue(s) doit faire parvenir sa décision d'exercer son droit de préférence, aux conditions proposées, chez Maître Pierre SAURET, notaire à AMBERT (63600), 16 Boulevard Sully, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par remise contre récépissé, au plus tard dans les deux mois de l'affichage dans la Mairie de BOLLENE (VAUCLUSE), soit à compter du 29 mai 2020.

L'acte authentique de vente aura lieu dans les deux mois de la date de réception de l'exercice de ce droit.

Pour avis Le Notaire
3947012

CHANGEMENT REGIME

Notaire

SCP Me MARY, Me BOUKHORS, Me ROCHETTE
Notaires associés
166 Avenue Arisotide
Briand
84440 ROBION

Changement de régime matrimonial

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Me Laurence ROCHETTE Notaire

Associée à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, office notarial n° 84014, le 08 Décembre 2020, M. Jean Louis Emile VIENS, retraité, et Mme Christine Andrée Jeanne DERLON, employée de la Poste, son épouse demeurant ensemble à ROBION (Vse) 651 chemin de la folie.

Mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de ROBION (Vse) le 1er septembre 1979 ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice en l'Office notarial de ROBION où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.
3947009

Alexandra BLASENHAUER



Notaire

Notaire à
FONTAINE LES DIJON,
2 rue du Dauphiné

Aux termes d'un acte reçu par Maître Alexandra BLASENHAUER Notaire à 2, rue du Dauphiné, le 21 décembre 2020, Monsieur Thomas Noël **MENALE** né à VALREAS (84600) le 7 août 1982 et Madame Coralie **BOLEY**, son épouse, née à LA SEYNE SUR MER, le 24 Mars 1984, demeurant ensemble à ALTHEN DES PALUDS (84210), 205, route de la Forêt, mariés à SAVASSE (26740) le 20 septembre 2014, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial et ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Alexandra BLASENHAUER, notaire à 2, rue du Dauphiné. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour avis - Me BLASENHAUER
3947057

ENVOI EN POSSESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 janvier 2007,

Madame Denise Léone Ernestine **MATHON**, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Louis Charles **LAVILLAU-GOUET**, demeurant à CAVAILLON (84300) 1205A avenue Saint Baldou. Née à MONTROUGE (92120), le 14 novembre 1921. Décédée à CHEVAL-BLANC (84460) (FRANCE), le 15 septembre 2019.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Benjamin ROUSSET, notaire à CAVAILLON (84300) 104 avenue du Maréchal Joffre, le 14 décembre 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Pierre GAUTIER, notaire membre de la Société dénommée « Pierre GAUTIER, Emmanuel COMTE,

Pierre DOUX et Jean-Gaëtan AUBERT, notaires, associés d'une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire deux Offices Notariaux », sis à SORGUES (Vaucluse), 71 Allée des Moulins et à MENERBES (Vaucluse), référence CRPCEN : 84009, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
3947036

DISSOLUTION

Breaking Mad, SAS au capital de 4000€. Siège social: domaine des iscles 84160 Puyvert. 812 241 784 RCS Avignon. Le 20/10/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Joseph Leveque, Domaine des Iscles 84160 Puyvert et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Avignon 3947051

AU COEUR DES RH

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social :
26, Avenue du Mont Serein
84000 AVIGNON
Siège de liquidation :
26, Avenue du Mont Serein
84000 AVIGNON
878 341 767 RCS AVIGNON

Aux termes d'une décision en date du 16 décembre 2020, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 16 décembre 2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Séverine PRESSARD, demeurant 26, Avenue du Mont Serein 84000 AVIGNON, associée unique, démissionnera de la gérance à effet du 16 décembre 2020 et exercera les fonctions de liquidateur à compter de ce même jour pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation sera fixé au 26, Avenue du Mont Serein - 84000 AVIGNON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
3947028

La Compagnie Poulet, vins nature SAS au capital de 10 000 € sise 8 rue du Four 84000 Avignon. RCS Avignon 825 240 286. Suivant AGO du 31/12/2019 à 10h il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation et donné quitus au liquidateur de sa gestion et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2019. Dépôt légal des comptes de liquidation au greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon.
Pour avis, le liquidateur
3947060

Aux termes du procès verbal en date du 14.12.2020 de la société **STEPHANE GREG** SCI au capital de 12 653.27 euros dont le siège social est à Orange (84100), 243 rue Anthony Réal RCS AVIGNON 394 009 237, les associés ont décidé :

- dissolution de la société à compter du 14.12.2020
- de nommer comme liquidateur : Mme Marie- Pierrette dmt 243 rue Anthony Réal (84100) Orange
- de fixer le siège de liquidation au domicile du liquidateur
Mention sera faite au RCS d'Avignon 3947059

La Compagnie Poulet, vins nature SAS au capital de 10 000 € sise 8 rue du Four 84000 Avignon. RCS Avignon 825 240 286. Suivant AGE du 20/12/2019 à 10h il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur M. POULET Jean-Pierre demeurant au siège social. Le siège de liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt légal au RCS d'AVIGNON
Le Liquidateur
3947058

LES BENGALS DE LA BAHIA

SAS en liquidation au capital de 500 €
57 rue Guillaume Puy
84000 AVIGNON
853 748 176 RCS AVIGNON

D'un PV des décisions du 30/06/2020, l'associé a décidé la dissolution de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation. Liquidateur : Régis PRUDENT demeurant 1188 route de Sorgues 84320 Entraigues sur la Sorgue. Le siège de liquidation est fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du TC d'Avignon.

Pour avis, le représentant légal
3947015

DERNIERE MINUTE**C.E.P.E. DE LACOMBE**

SARL au capital de 8000 € Siège social : 330 RUE DU MOURELET 84000 AVIGNON
RCS AVIGNON 538413154

Par décision de l'associé Unique du 13/10/2020, il a été décidé de nommer la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT située 63 RUE DE VILLIERS 92200 NEUILLY-SUR-SEINE en qualité de commissaire aux comptes titulaire à compter du 13/10/2020. Modification au RCS de AVIGNON.
3947066

CEPE DE LA SALESSE

SARL au capital de 8000 € Siège social : 330 RUE DU MOURELET 84000 AVIGNON
RCS Avignon 494992423

Par décision de l'associé Unique du 13/10/2020 il a été décidé de nommer la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT située 63 RUE DE VILLIERS 92200 NEUILLY-SUR-SEINE en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société DELOITTE ASSOCIES à compter du 13/10/2020 Modification au RCS de AVIGNON.
3947067

LE PALAIS D'ISIS SASU au capital de 1.000 € sise Route des Gravats - Quartier Bérenger 84400 AVIGNON 828044594 RCS d'Avignon. Par décision de l'associé unique du 20/10/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 43 place de la Bouquerie 84400 APT. Mention au RCS d'Avignon.
3947068

CEPE DE MARSANNE

SARL au capital de 8000 € Siège social : 330 RUE DU MOURELET 84000 AVIGNON RCS Avignon 492767728

Par décision de l'associé Unique du 21/09/2020 il a été décidé de nommer la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT située 63 RUE DE VILLIERS 92200 NEUILLY-SUR-SEINE en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société DELOITTE ASSOCIES à compter du 21/09/2020 Modification au RCS de AVIGNON 3947074

Aux termes d'un acte reçu en date du 17/12/2020 par Me Pierre DOUX, notaire associé de la SELARL « Pierre GAUTIER, Emmanuel COMTE, Pierre DOUX et Jean-Gaëtan AUBERT, sis à SORGUES (84700), 71 allée des Moulins, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile immobilière
Dénomination sociale : **COURTEZON 84350**

Siège social : COURTEZON (84350), 212 route de Châteauneuf du Pape
Capital social : 1 000 euros (apport en numéraire)

Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Gérance : M MULETO Jonathan dmt à SARRIANS (84260), 59 impasse du

Merle, M BRAUN dmt 366 chemin d'Alcyon (84850) TRAVAILLAN, M CIMPOIA dmt 91 allée des Figuiers (84370) BEDARRIDES, M GIORGIO Olivier dmt à COURTHEZON (84350) 740 route de Beauregard

Cession de parts sociales : les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous SSP. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON 3947075

AVIGNON TOURISME

Société Publique Locale
au capital de 1.897.380 €
Siège social : 6 Rue Pente Rapide
Charles Ansidéi – 84000 Avignon
RCS AVIGNON N° 307 206 037

Par délibération du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2020, la Ville d'Avignon, Administrateur, a désigné Messieurs Marc SIMELIERE, Bernard HOKMAYAN, Bernard AUTHEMAN et Claude NAHOUM et Mesdames Joanne TEXTORIS, Anne-Sophie RIGAUT et Annie ROSENBLATT demeurant à l'Hôtel de Ville – 84000 Avignon, comme représentants permanents, en remplacement de Mesdames Cécile HELLE, Florence ROZENBLIT et de Messieurs Jacques MONTAIGNAC, André CASTELLI, Michel GONTARD, Joël PEYRE et Florian BORBA DA COSTA.

Lors de sa réunion du 4 décembre 2020, le Conseil d'Administration d'Avignon Tourisme a désigné Monsieur Marc SIMELIERE, représentant de la Ville d'Avignon, en qualité de Président du Conseil d'Administration en remplacement de Madame Cécile HELLE.
Le Directeur Général
3947076

Tribunal de Commerce

VOTRE ACCÈS
AU REGISTRE DU
COMMERCE ET DES
SOCIÉTÉS !

infogreffe
Entreprendre en confiance



GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE D'AVIGNON

Jugements du 28/12/2020

**Clôtures pour insuffisance d'actifs
de la liquidation judiciaire dans les
affaires suivantes :**

MONTE CITY (SARL)

33, rue du Luberon
Centre d'Affaires 2A2S
84130 Le Pontet
Travaux de maçonnerie générale et
gros oeuvre de bâtiment
RCS AVIGNON : 818 780 256
3947069

HOLDING A.J.S. (SARL)

6, Bis rue Saint-Thomas d'Aquin
84000 Avignon
Activités des sociétés holding
RCS AVIGNON : 539 758 771
3947070

NACEUR (SARL)

61, avenue Saint-Ruf
84000 Avignon
Coiffure
RCS AVIGNON : 530 938 919
3947071

MGN (SASU)

29, avenue des Lierres
84000 Avignon
Travaux de revêtement des sols et des
murs
RCS AVIGNON : 818 034 365
3947072

DUL Sylvain

avenue de l'Egalité
Village des Antiquaires lotissement 45
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Commerce de détail de biens d'occa-
sion en magasin
RCS AVIGNON : 477 730 139
3947073

AVIS ADMINISTRATIF



Commune de Saint Hippolyte le Graveyron

Certificat d'affichage

Je soussigné André Aiello, maire de la commune de Saint Hippolyte le Graveyron, certifie que la délibération concernant l'approbation du PLU a été affichée en Mairie le 22 décembre 2020 pour une durée d'un mois et que le PLU sera opposable dès sa publication.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,
André Aiello
3947025



VILLE DE SUZETTE
Hôtel de ville - rue du village
84190 SUZETTE

OBJET: Procédure de sélection d'un exploitant pour le Bistrot de Pays de SUZETTE.
CARACTERISTIQUES: La commune autorisera un commerçant indépendant à occuper les locaux du restaurant, en contrepartie du paiement d'une redevance.

Les locaux: la salle de restaurant d'une surface de 25m2 environ, une véranda fermée de 18m2, une cuisine équipée avec réserve de 15m2 (chambre froide), toilettes aux normes; Licence IV.

La procédure de mise à concurrence a pour objet la sélection d'un commerçant indépendant autorisé à occuper les locaux pour les exploiter.

DUREE: la convention aura une durée initiale d'un an, elle pourra être renouvelable pour une période supplémentaire d'un an.

DOSSIER DE CONSULTATION: Les candidats intéressés pourront demander le dossier de consultation à la mairie au 04 90 62 96 39 les mardis de 9h00 à 17h00 et les jeudis de 9h00 à 16h00 ou par mail à mairie.suzette@orange.fr dans la limite des dépôts des candidatures: le 28 février 2021 cachet de la poste faisant foi.
3947029

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
Administration Finances et Commande Publique

1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché: VILLE DE CARPENTRAS
Adresse: Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX
Pouvoir Adjudicateur: Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.

2 - Objet du marché: MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE D'ETUDE ET DE TRAVAUX DE VRD

3 - Mode de passation choisi: procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique)

4 - Montant maximum annuel des commandes possibles (H.T.): 69 000 €

5 - Durée du marché: un an à compter de la date de notification, renouvelable tacitement deux fois pour la même période, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée avec un préavis de deux mois.

6 - Date limite de remise des offres: vendredi 22 janvier 2021 - 12h00

7 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature: ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

8 - Modalités de dépôt des offres: elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.

9 - Questions et demandes de précisions complémentaires: Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédant la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : <http://www.e-marchespublics.com/>

Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.

10 - Conditions de participation: Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 14 du CCAP.

11 - Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1 - Valeur technique de l'offre – pondération 55 % – Note sur 20 : jugée aux vues d'un mémoire justificatif présentant :

- les moyens humains et matériels : description détaillée des moyens humains et matériels affectés aux tâches et missions. Le chef de projet sera identifié et sera l'interlocuteur de la Maîtrise d'ouvrage (noté sur 8)

- note méthodologique : schéma d'organisation (programmation et gestion des tâches, fréquences des réunions) – conduite opérationnelle en phase étude et en phase travaux (noté sur 10)

- les délais proposés par le candidat pour la remise des documents d'études (noté sur 2)

2 - Offre de prix: pondération 45 %. Note sur 20. Le prix de la prestation sera apprécié au

regard des informations indiquées dans l'acte d'engagement.

12 - Modalités essentielles de financement et de paiement: règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro. Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.

13 - Délai de validité des offres: 120 jours (cent vingt jours)

14 - Date d'envoi à l'organisme chargé de la publication: mercredi 23 décembre 2020

Le Maire,
Serge Andrieu
3947039

VENTE AUX ENCHERES



Maître Anne HUC-BEAUCHAMPS,
Avocat associé de la
SELARL ROCHELEMAGNE GREGORI HUC-BEAUCHAMPS
Avocats

1 C, rue Charloun Rieu - 84000 AVIGNON Tél. : 04.90.14.57.90

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES APRES SURENCHERE

LE JEUDI DIX-HUIT FEVRIER DEUX MILLE VINGT-ET-UN A QUATORZE HEURES (Jeudi 18 Février 2021 à 14h00) à la barre du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON, au Palais de Justice de ladite ville - 2, boulevard Limbert - 84000 AVIGNON, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, EN UN LOT UNIQUE, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

Sur la commune d'APT 84400 (Vaucluse), UNE PROPRIETE située Quartier Combemiane, Comprenant UNE MAISON AVEC DEPENDANCE, ET MAZET d'une superficie de 235,59 m² sur terrain comprenant DEUX GARAGES ET PISCINE, sis sur la commune d'APT 84400 (Vaucluse), « Lieudit Chemin de Combemiane », cadastré section AP n° 184, d'une contenance de 00 ha 73 a 04 ca.

Figurant au cadastre :
Section AP 184 « Lieudit Chemin de Combemiane » pour une contenance de 00 ha 73 a 04 ca.

MISE A PRIX : DEUX CENT MILLE DEUX CENTS EUROS (200.200 €)

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON.

Occupation: Les biens sont occupés par le propriétaire.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation.

Le cahier des conditions de vente rédigé par Maître Anne HUC-BEAUCHAMPS, Avocat, a été déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON le 16 mai 2018 où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant, Maître Anne HUC-BEAUCHAMPS.

LES FRAIS faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

Tout enchérisseur devra consigner, préalablement à toute enchère, entre les mains de son Avocat une somme représentant 10 % du montant de la mise à prix sur surenchère, par chèque de banque, ainsi que le montant total des frais préalables.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- Au Cabinet de la SELARL ROCHELEMAGNE GREGORI HUC-BEAUCHAMPS - 1C, rue Charloun Rieu - 84000 AVIGNON - Tél. 04.90.14.57.90 le matin.

- Ou au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON, où le cahier des conditions de vente a été déposé.

Maître Anne HUC-BEAUCHAMPS
Avocat
3947055



Cabinet de la SCP d'AVOCATS FORTUNET & ASSOCIES
10, rue du Roi René - Hôtel Fortia de Montréal
84000 AVIGNON (Tél. : 04.90.14.35.00)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES APRES SURENCHERE

UNE MAISON D'HABITATION élevée d'un étage sur rez-de-chaussée avec TERRAIN Sis à APT (84400), 352, chemin de Combemiane

LE JEUDI 18 FEVRIER 2021 A 14 HEURES, à la Barre du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON, au Palais de Justice de ladite ville sis 2, boulevard Limbert, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit :

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Sur la commune d'APT (84400), 352, chemin de Combemiane cadastré section AP n° 185 pour 06 a 28 ca, une maison d'habitation d'environ 140 m² avec :

Au rez-de-chaussée : Séjour avec cuisine ouverte, toilettes et buanderie,

1er étage : Trois chambres et une salle de bains avec WC.

Le chemin d'accès est à créer.

Le bien est occupé.

Visite : le Jeudi 4 Février 2021 de 11 h à 12 h par Maître FABRE -TOUL, Huissiers de Justice à APT.

MISE A PRIX : 187.000 EUROS CENT QUATRE-VINGT-SEPT MILLE EUROS

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque de 18.700 euros à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau d'AVIGNON.

LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE a été déposé au Greffe Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où tout acquéreur éventuel peut le consulter sur rendez-vous ou au Cabinet de la SCP FORTUNET & ASSOCIES.

LES FRAIS faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS, s'adresser :

- Au Cabinet de la S.C.P. d'Avocats FORTUNET & ASSOCIES, poursuivant la vente,

- Sites Internet : www.fortunet.fr

Avignon, le 18 décembre 2020

Signé : SCP FORTUNET & ASSOCIES
3947054



**ERIC
Soudeur**

➔ + de 2 ans d'expérience

➔ Autonome sur :

- l'assemblage de pièces métalliques
- la soudure TIG MIG Electrode
- Licence soudure 141 et GIES



Sbc
expert en recrutement intérim & CDI

Ce profil vous intéresse ?
Contactez-nous !
avignon@sbc-interim.fr
04.90.14.33.23

SI VOUS ÊTES :

un **avocat** de Vaucluse

une **collectivité** de Vaucluse

un **expert-comptable** de Vaucluse

un **notaire** de Vaucluse

une **entreprise** de Vaucluse

PUBLIEZ LOCAL !



le **e** **c** **h** **o** **du** **m** **a** **r** **d** **i**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

www.echodumardi.com

le seul média économique 100% Vaucluse
habilité à publier les annonces légales,
les appels d'offres et les ventes aux enchères !